



## Cahier des résolutions

2012-2013

### Légende:

Si n'est pas réunion régulière = X

ex.: réunion se tenant en juin 90, la 2e de cette année-là, résolution portant sur les finances, la 4e de l'année pour les finances, la 15e résolution en tout

code:

Année	Mois de l'année	# de la réunion	Référence	# résolution de cette catégorie	# résolutions
94	6	2	F	4	15

Une résolution touchant plus d'une catégorie sera répertoriée dans la plus importante  
ACT - Actualisation: toute résolution touchant les travaux de comités actualisation, que ce soit pour des trousseaux de formations ou pour des textes d'ateliers.

COM - Comités de travail: toute résolution touchant la formation d'un comité de travail, son mandat, etc. à l'exception du comité finances que l'on retrouve dans la section finance

C - Contrats: toute résolution ayant trait à une entente, contrat entre le R.O.E.Q. et d'autres organismes, institutions

COR - Congrès d'orientation: décisions prises lors du congrès d'orientation

D - Divers: les inclassables

F - Finances: toute résolution ayant un impact au plan financier

N - Nomination: toute résolution ayant trait à la nomination d'une personne pour une responsabilité donnée

PER - Permanence: toute résolution ayant un impact sur la répartition de tâches contrat de travail, etc.

PR - Programme: toute résolution touchant le programme: son contenu, la manière de le donner, son développement, les formations, le matériel utilisé, le perfectionnement des animatrices-formatrices etc.

R- Représentations: toute résolution ayant trait à des représentations auprès des instances gouvernementales, d'autres organismes au Québec ou d'ailleurs, participation à des colloques, congrès, médias, etc.

SUB- Subvention: toute résolution ayant trait à des demandes de subventions

\* Résolution retirée ou modifiée \* référence suit

Actualisation

13-02-3

ACT-01-113

**FORMULAIRES DE RENOUELEMENT DE CERTIFICATION**

Jacynthe Leclerc propose l'adoption des quatre formulaires :

- « ANIMATRICE-ANIMATEUR – RENOUELEMENT ANNUEL DE CERTIFICATION »;
- « FORMATRICES ET FORMATEURS ESPACE - RENOUELEMENT ANNUEL DE CERTIFICATION »;
- « FORMATRICES ET FORMATEURS ESPACE – FICHE PERSONNELLE DE RENOUELEMENT DE CERTIFICATION AVEC CONDITION OU DE NON-RENOUELEMENT »;
- « RENOUELEMENT DE CERTIFICATION : INFORMATIONS GÉNÉRALES » tel qu'amendés.

Appuyé par Hélène Lepage. Adopté à l'unanimité.

13-02-3

ACT-02-115

**ATELIERS ADULTES : AJOUTS AU COMPLÉMENT D'INFORMATION D'UNE IMAGE ILLUSTRANT UNE MÉTHODE DE DISCIPLINE POSITIVE**

Considérant :

- La conférence donnée sur la discipline positive lors du congrès 2012 et la recommandation du comité suite au congrès;
- L'utilité des images concrètes pour aider les adultes à être proactifs avec la discipline positive;
- L'importance de nuancer les méthodes de discipline positive afin d'éviter que cela ressemble à une recette magique;

Patricia St-Hilaire propose d'accepter la recommandation du comité actualisation des ateliers pour adultes, à l'effet d'ajouter au *Complément d'information* des ateliers pour adultes (p. 33 et 35), les éléments mentionnés dans l'analyse du comité, suivant les indications de la Collective :

- L'extrait de « Comme un caméléon sur une jupe écossaise » d'Égide Royer, portant sur l'image des dépôts et des retraits, utilisée par des enseignantes-enseignants;
- La note qui vient nuancer les conditions d'utilisation des méthodes de discipline positive;

À l'effet aussi, de modifier et de faire un ajout à l'atelier destiné aux parents (p 18) suivant l'état de la situation.

Appuyé par Christiane Nault.

Adopté au consensus.

13-02-3

ACT-03-116

**BIBLIOGRAPHIE DU CARTABLE D'ATELIERS POUR ADULTES : RETIRER LE DOCUMENT INTITULÉ LA MÉTHODE DE L'INTÉRÊT COMMUN (MIC).**

Considérant que:

- la MIC ne correspond pas à l'analyse de la violence du ROEQ;
- la Collective du ROEQ a décidé en octobre que la coordonnatrice au programme allait travailler à la création d'un document qui deviendrait une référence pour les adultes lorsqu'il y a un besoin d'intervenir en cas d'intimidation;

Hélène Lepage propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers pour adultes, de retirer le document intitulé « La méthode de l'intérêt commun (MIC) » de la bibliographie du ROEQ se trouvant dans le complément d'information du cartable des ateliers pour adultes.

Appuyé par Alexandre Gaudreault.

Adopté à l'unanimité.

13-02-03

ACT-04-121

**MODIFICATION TROUSSE PRIMAIRE : INDICES POSSIBLES D'AGRESSION**

Considérant que :

- Il s'agit d'une actualisation de l'information déjà présente dans la trousse de formation primaire sur les indices de stress;
- L'information se trouvant dans la brochure « *Faire un signalement c'est déjà protéger un enfant : quand et comment signaler?* » est actuelle (2008) et fournit une source crédible (MSSS ou CDPDJ) en lien avec les motifs de signalement;
- L'ajout proposé donne accès à la provenance de l'information tout en permettant aux candidates et candidats en formation de découvrir la brochure.

Hélène Lepage propose, sur recommandation du comité actualisation des trousse, d'adopter la modification proposée, à l'effet de remplacer le contenu de la partie de la trousse de formation primaire destinée à la formatrice/au formateur et destinée aux candidat-e-s, intitulée « *Indice possible d'agression* », aux pages 91 à 94 de la trousse primaire à l'usage de la formatrice/du formateur par un paragraphe de présentation du sujet qui invite les candidat-e-s à aller aux pages 9 à 17 de la brochure « *Faire un signalement c'est déjà protéger un enfant : quand et comment signaler?* ».

Appuyée par Jacynthe Leclerc.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-03

ACT-05-122

**GRILLE D'AUTO-ÉVALUATION À COMPLÉTER PAR LES FORMATRICES-FORMATEURS ESPACE EN PROBATION**

Considérant que :

- Les modifications proposées sont justifiées, afin de permettre d'évaluer de façon plus complète le travail des candidat-e-s, en couvrant tous les aspects de la formation, qui n'étaient pas couverts;
- Certains ajouts au jour 2 auraient avantage à se retrouver aussi dans les grilles du jour 1 et du jour 3.

Alexandre Gaudreault propose, sur recommandation du comité actualisation des trousse, d'accepter les ajouts et modifications proposées par la coordonnatrice au programme, en ajustant les numéros et en prévoyant une page à part, au début de la grille, pour les ajouts de critères suivants, afin qu'ils soient couverts les trois jours de supervision plutôt qu'un seul des trois jours :

1. Insatisfaisant		2. À améliorer		3. Satisfaisant		4. Très satisfaisant		5. Ne s'applique pas	
CRITÈRES GÉNÉRAUX : Jour 1-2-3	ÉCHELLE D'APPRÉCIATION					COMMENTAIRES			
	1	2	3	4	5				
a) Ma façon de transmettre le contenu est accessible, précise et structurée.									
b) Tous les points importants ont été vus									
c) Mon langage est correct et accessible									
d) Mes réponses sont appropriées aux interventions des participant-e-s									
e) Ma gestion de groupe est appropriée									
f) Mon ton de voix est adapté au groupe									
g) Je respecte le temps prévu.									

**Appuyée par Lyne Laroche.**

**Adoptée à l'unanimité.**

Comités de travail

12-10-2

COM-1-69

**SUITE DE L'ATELIER COOPÉRATION ET OUTILS DE COMMUNICATION  
DU ROEQ AU CONGRÈS 2013 : CRÉATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL**

Considérant :

- L'atelier *Coopération et outils de communication* ayant eu lieu en juin 2012;
- La volonté des participant-e-s à l'atelier 2012 de poursuivre les travaux afin de trouver des solutions à partir de tout le matériel de réflexion fourni en 2012;
- Que des modifications apportées au document *Coopération et outils de communication* entraîneraient des modifications aux trousseaux de formation ESPACE;

Janie Bergeron propose d'adopter, sur recommandation du comité suite au congrès 2012, la tenue d'un atelier de 3 heures lors du congrès de juin 2013. Afin d'organiser cet atelier, former un comité de travail composé de la coordonnatrice au programme et d'une formatrice ESPACE, idéalement en provenance du comité congrès 2013, pour la cohérence avec l'organisation du congrès ainsi que la proximité géographique pour une rencontre en personne.

**Le mandat de ce comité sera de voir les différents éléments suivants :**

À partir des notes de l'atelier portant sur la coopération et les outils de communication, tenu lors du congrès 2012, voir :

- Ce qui demande à être clarifié.
- Ce qui doit être ramené : les pistes de solution et propositions de modification.
- Les inclassables.
- Quelles sont les solutions applicables tout de suite?

**PISTES DE RÉFLEXION :**

- Au besoin, changer certaines appellations qui entraînent parfois des mauvaises compréhensions ou applications, par exemple : sentiment à partager plutôt que «sentiment retenu».
- Qu'est-ce qu'on peut faire quand il n'y a pas la confiance, pas la coopération?

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

COM-02-103

**COMITÉ ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ENFANTS: RÉUNION DE  
RÉDACTION**

Considérant :

- la demande de la Collective en octobre 2012 pour que le comité Actualisation des ateliers pour enfants retravaille les ateliers pour le préscolaire fondus en un seul atelier pour les enfants de 3 à 5 ans, ainsi qu'un jour deux où les enfants se font garder chez la grand-mère;
- la difficulté de faire un tel travail de réécriture par téléphone;

- les frais liés à une rencontre en personne, le besoin du comité Actualisation des ateliers pour enfants de se donner des conditions de travail minimales pour mener à bien cette tâche importante, tout en réduisant le plus possible les frais pour tenir compte de la réalité financière du ROEQ;
- le caractère exceptionnel de cette demande;

Mireille Poirier propose d'entériner la décision prise, par le comité exécutif le 6 décembre 2012, suite à la demande du comité Actualisation des ateliers pour enfants, à l'effet que deux membres du comité Actualisation des ateliers pour enfants se réunissent à Québec pour travailler à la réécriture de l'atelier préscolaire. Diane Tremblay (ESPACE Mauricie) et la coordonnatrice au programme se réuniront le 12 décembre 2012 et, si nécessaire, le 13 décembre 2012. Suite à cette réunion, Nathalie Lafleur (ESPACE Châteauguay), la 3e membre de ce comité, acheminera ses commentaires aux deux autres membres. Au besoin, par la suite, le comité se réunira par téléphone pour apporter les dernières modifications en vue de l'adoption du nouveau texte d'atelier par la Collective en février 2013.

Appuyée par Jacynthe Leclerc.

Adoptée à l'unanimité.

Contrat

12-05-1

C-1-9

**RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE TRAVAIL DES PERMANENTES DU ROEQ****Considérant :**

- Les auto-évaluations, la rencontre d'évaluation, le rapport du comité évaluation des travailleuses lors de la collective du ROEQ en mai 2012 ainsi que les échanges qui en ont découlé;

Christiane Nault propose d'accepter les recommandations du comité évaluation des travailleuses, incluant des recommandations générales, et de reconduire les contrats de travail des permanentes pour l'année 2012-2013.

**✚ Coordonnatrice du Regroupement des organismes ESPACE du Québec.**

- Maintenir Francine Gagnon au poste de coordonnatrice du ROEQ.
- Considérant l'insécurité que peut amener le départ de la responsable administrative, il est important qu'un plan de match soit établi rapidement face à ce départ.
- Un besoin de formation a été identifié au niveau des réseaux sociaux.

**✚ Responsable administrative.**

- Maintenir Paule Robitaille au poste de responsable administrative.
- Que le nombre d'heures qui sera alloué à ce poste soit augmenté selon la nouvelle description de tâches.
- De février à mars, le travail exigé par ce poste est très intense donc il faudrait en tenir compte avant d'y ajouter de nouvelles tâches.

**✚ Représentante à la TRPOCB et au RQ-ACA**

- Maintenir Barbara Aberman au poste de représentante à la TRPOCB et au RQ-ACA.
- Il serait pertinent de mettre en place des balises concernant les représentations, surtout s'il n'y a pas de prise de position officielle du ROEQ. Cela faciliterait ses choix de représentations.
- Un besoin de formation a été identifié au niveau des réseaux sociaux.

**✚ Coordonnatrice au programme**

- Maintenir Odette Théberge au poste de coordonnatrice au programme.
- Qu'un 5<sup>e</sup> jour de travail soit ajouté à ce poste. Cette année, la coordonnatrice au programme aurait pu par exemple, entreprendre le dossier des pistes de solutions pour la visibilité comme les cahiers d'activités, les plaques de reconnaissance pour les milieux visités, etc.
- Un besoin de formation a été identifié au niveau des premiers soins.
- Un intérêt à aller chercher des informations sur les outils de communication différents des nôtres ou de résolution de conflits a été identifié pour faire suite à ce qui se dégagera du congrès 2012.

 **Recommandations générales à la Collective :**

- 1- Il est proposé d'effectuer un changement à la grille d'évaluation dans la partie 4, question 4 afin que la question soit : « Je suis discrète au besoin et respectueuse de la confidentialité lorsqu'elle est nécessaire. Je fais preuve de discernement dans les confidences reçues. »
- 2- Que la Collective soit alerte à voir l'impact sur le surplus de tâches engendré par l'embauche d'une nouvelle personne et ainsi prévoir les tâches, qui devront être déchargées auprès des permanentes impliquées afin d'éviter de créer un surplus de travail.
- 3- La Collective pourrait être attentive à donner suffisamment de rétroaction à l'équipe des permanentes. Cela est toujours apprécié de la part de l'équipe lorsque le travail effectué est commenté.
- 4- Que la Collective évalue ses attentes lors de représentations ou de perfectionnement des permanentes quant au dépôt de rapport suivant l'activité. Est-ce qu'elles doivent toujours faire des rapports? Est-ce que cela est nécessaire toutes les fois? La Collective laisse le soin aux permanentes d'agir avec discernement. Lors de représentation ou de formation, les attentes ne sont pas les mêmes. La Collective aimerait avoir un petit compte-rendu afin de savoir si, par exemple, lors d'une formation les attentes ont été comblées et si cela vaut la peine pour les organismes de suivre cette formation.
- 5- Que la Collective pense aux conséquences que peut avoir l'ajout de tâches à une travailleuse et l'impact que cela peut avoir sur les autres travailleuses et sur les dossiers mis de côté ou en attente. Il serait important de nommer clairement ce qui sera mis de côté afin d'avoir une vision globale de l'ensemble des tâches des permanentes.
- 6- Considérant l'investissement de temps et les résultats obtenus, un bilan du comité MSSS devrait être fait quant à l'implication des travailleuses sur ce comité afin de mieux évaluer l'avenir de ce comité.
- 7- Que l'ensemble des personnes siégeant sur différents comités au sein du regroupement évalue le nombre d'heures annuellement consacrées aux travaux des comités afin de permettre aux personnes de mieux évaluer leur implication future. Transmettre le nombre d'heures investies sur les comités à la coordonnatrice.
- 8- La Collective devra se positionner sur la durée du congé sans solde. En ce sens, nous savons que la personne peut se prémunir d'un congé sans solde de un an, cependant combien de temps la Collective lui accordera cette possibilité? Est-ce correct pour la Collective que la période où la permanente peut s'en prévaloir soit indéterminée? Après discussion, la Collective souhaite se reporter à la façon de faire de la politique des conditions de travail du ROEQ.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

C-2-62

**PRISE DE NOTES À L'EXTERNE : ESSAI ET CONTRAT**

Considérant:

- les différentes informations partagées lors de la réunion d'octobre 2012 au sujet de la prise de notes à contrat;

Sylvie Carter propose :

- ✎ de faire l'essai de la prise de notes à l'externe lors de la réunion de Collective de février 2013;
- ✎ que la responsable administrative contacte Madame Lise St-Pierre pour lui offrir ce contrat et lui fournisse les balises et informations pertinentes nécessaires pour effectuer cette tâche, selon les demandes de la Collective. La responsable administrative s'assurera de vérifier auprès du comité réorganisation les informations à joindre au contrat et leur fera valider ce dernier avant de le soumettre à Madame St-Pierre.
- ✎ que la responsable administrative et la présidente du ROEQ soient les deux signataires du contrat.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

C-03-93

**BUREAU DU ROEQ À VICTORIAVILLE: SIGNATURE DU BAIL**

Considérant:

- les nouveaux besoins pour le bureau du ROEQ à Victoriaville, suite au départ à la retraite de la responsable administrative;
- que la proposition de bail reçue de la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs pour le bureau situé au 59 Monfette, local 244 à Victoriaville répond à ces nouveaux besoins;
- les frais annuels supplémentaires à prévoir pour le climatiseur;
- que ce bail sera effectif à compter du 1er janvier 2013, mais que la coordonnatrice du ROEQ pourra y emménager avant le congé des Fêtes 2012;
- qu'advenant le cas où le bureau de Québec ne serait pas prêt en même temps pour recevoir le mobilier qui doit y être déménagé, il sera possible de le laisser dans le bureau actuel du ROEQ, sans frais supplémentaires;
- que les frais d'achat et de main-d'oeuvre pour la peinture sera assumé par la CDCBF;

Lyne Laroche propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 15 novembre 2012, à l'effet que le ROEQ accepte de signer le bail, tel que soumis par la CDCBF.

La responsable administrative sera la signataire du bail au nom du ROEQ.

Appuyée par Janie Bergeron.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

C-04-97

**BUREAU DU ROEQ À QUÉBEC: SIGNATURE DU BAIL**

**Considérant:**

- les nouveaux besoins pour le bureau du ROEQ à Québec, suite au départ à la retraite de la responsable administrative et au déménagement éventuel du bureau de Victoriaville à Québec lors du départ de la coordonnatrice du ROEQ;
- que la proposition de bail standard commercial reçue de Monsieur François Brisson, propriétaire de la Place Des Chênes située au 157 rue des Chênes Ouest à Québec, soit ajustée afin d'inclure certaines clauses particulières pour répondre à ces nouveaux besoins;
- que les démarches de la coordonnatrice au programme pour trouver un bureau pouvant répondre à nos besoins au meilleur coût possible n'ont pas permis de trouver mieux;
- les divers échanges de la coordonnatrice au programme et de la responsable administrative avec le propriétaire, Monsieur François Brisson,
- que ce bail sera effectif à compter du 1er janvier 2013 et que le retour au travail après le congé des Fêtes est prévu le 7 janvier 2013;
- l'intérêt que le bureau du ROEQ soit dans le même édifice que celui d'ESPACE région de Québec qui est membre du ROEQ, brisant ainsi l'isolement de l'équipe de la permanence;

Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 16 novembre 2012, à l'effet que le ROEQ accepte de signer le bail, soumis par Monsieur François Brisson, à condition que celui-ci inscrive les éléments suivants au bail à être signé:

1. Prix du loyer: 12 \$ / pied carré pour un local de 530 pieds carrés. Tel qu'indiqué par Monsieur François Brisson, aucun ajout de frais ne sera fait au prix du loyer pour la durée du bail;
2. Bail d'une durée de 3 ans ferme, ce qui signifie que le locataire ne peut mettre fin au bail. Cependant, en cas de force majeure, le ROEQ pourra mettre fin au bail avec un avis de 6 mois et en payant un montant dégressif pour compenser les rénovations apportées au local pour satisfaire les besoins du ROEQ.
3. Indexation annuelle du coût du loyer selon un pourcentage égal à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation établi par Statistiques Canada pour Québec métropolitain au 1er janvier.
4. Usage de 2 places de stationnement gratuitement.
5. Annexe détaillant les réparations à apporter au local:
  - ✓ afin de diviser le local en 3 pièces, ajout de murs séparateurs pour avoir deux bureaux vis-à-vis les fenêtres actuelles et une partie centrale;

- ✓ ajout de fenêtres intérieures donnant sur la partie centrale;
  - ✓ plancher de bois flottant;
  - ✓ peinture fournie et posée par le propriétaire;
  - ✓ déplacement de l'armoire de mélamine encastrée, du bureau actuel au nouveau local (au besoin).
6. **Déménagement:** le propriétaire fournira gratuitement l'aide de deux hommes pour le déménagement de l'actuel bureau de Québec au nouveau local situé dans le même édifice.
7. **Fournir le local prêt pour occupation idéalement avant le congé de Noël, le 21 décembre 2012 et au plus tard le 7 janvier 2013.**

Le texte final du bail sera vérifié par la responsable administrative et par la coordonnatrice au programme du ROEQ. S'il n'y a aucun nouvel élément et que nos demandes sont acceptées, le comité exécutif recevra une copie du bail, mais n'aura pas à le relire avant la signature. Dans le cas contraire, le comité exécutif se réunira à nouveau le 29 novembre 2012 pour prendre une décision.

Le bail sera signé par Josée M. Gosselin, présidente du ROEQ et Paule Robitaille, responsable administrative. Au besoin, Francine Gagnon, coordonnatrice du ROEQ agira comme témoin pour le ROEQ.

Appuyée par Patricia St-Hilaire.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

C-05-104

**ENTRETIEN DU BUREAU DU ROEQ À VICTORIAVILLE : SIGNATURE DU CONTRAT**

Considérant :

- la superficie plus petite et les nouveaux besoins pour l'entretien du bureau du ROEQ à Victoriaville;

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 16 janvier 2013, à l'effet que le ROEQ accepte la proposition de contrat de Claude Roy pour l'entretien du bureau de Victoriaville, soit le local 244 au 59 Monfette. La coordonnatrice du ROEQ sera responsable de la signature de ce contrat qui prendrait effet à partir du 1er février 2013.

L'entretien sera assuré de la façon suivante, à raison de 16 \$ par mois:

- ✓ aspirateur et époussetage une fois par mois;
- ✓ lavage des fenêtres à l'intérieur une fois par année;
- ✓ lavage des planchers une fois par année (avant le cirage qui est assuré par le propriétaire de l'édifice).

Appuyée par Hélène Lepage.

Adoptée à l'unanimité.

Divers

12-05-1

D-1-12

**DATES RÉUNION OCTOBRE 2013 : CHANGEMENT**

Considérant :

- la résolution 11-05-1 D-6-32 *Dates des réunions de Collective, de congrès et d'AGA*;
- que la réunion d'octobre 2013 devrait avoir lieu les 15-16-17 et que l'Action de Grâces sera le 14;
- le souci d'accorder un délai plus long aux permanentes et aux organismes pour les points à ajouter à l'ordre du jour et pour la préparation des états de situation;

Christiane Nault propose, à la demande de la coordonnatrice et de la responsable administrative, de reporter la réunion d'octobre 2013 aux 22-23-24, au lieu des 8-9-10, tel que prévu à la résolution adoptée en mai 2011.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

D-2-13

**ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012 DU ROEQ**

Christiane Nault propose l'adoption du rapport d'activités 2011-2012 du ROEQ avec les corrections demandées par la Collective.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

D-3-14

**PRIORITÉS D'ACTION DU ROEQ 2012-2013**

Josée Faucher propose l'adoption des priorités d'action 2012-2013 suivantes.

Priorités d'action du ROEQ 2012-2013

À l'éclairage du Plan d'action 2011-2012 et de l'état de la situation actuelle

TENANT COMPTE DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU ROEQ, VOICI LES PRIORITÉS D'ACTION POUR LA PÉRIODE 2012-2013 :

**OBJECTIF #1 :**

Suivi des travaux d'actualisation du programme ESPACE

- Travailler les pistes de solution pour le maintien des acquis chez les enfants<sup>1</sup>.
- Exploration de l'intérêt à mettre sur pied un atelier portant sur l'intimidation.
- Actualisation des ateliers pour adultes :
  - traduction en anglais de la boîte à outils
  - mise en page et distribution du Complément d'informations en anglais.

**OBJECTIF #2 :**

Augmenter le financement du ROEQ et poursuivre les démarches déjà entreprises pour faire reconnaître le *Plan de consolidation et de développement du ROEQ*

- Réévaluer la situation quant aux suites à donner.
- Évaluer les actions qui seront mises de l'avant par la TRPOCB et prendre position.

**OBJECTIF #3 :**

Assurer la visibilité et la promotion d'ESPACE et du ROEQ, un incontournable

- Compléter les travaux amorcés pour rafraîchir le site web du ROEQ et de ses membres ainsi que les outils promotionnels en français et en anglais.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan marketing et du plan de communication<sup>2</sup>.
- Rechercher du financement ciblé (ex. : SACAIS) et à long terme (ex. : entreprises).

**OBJECTIF #4 :**

Assurer le maintien de la permanence à long terme et améliorer le fonctionnement

- Planifier la transition.
  - Améliorer les outils de communication actuels<sup>3</sup>.
  - Discuter des conditions de travail (équité/égalité/valeurs féministes/échelle salariale/etc.)<sup>4</sup>.
- 1- Pistes de solution identifiées par la Collective dans le cadre du projet de visibilité et de promotion. Voir le procès-verbal de la Collective de février 2010, page 15.
  - 2- Voir le procès-verbal de la Collective d'octobre 2011.
  - 3- 4<sup>e</sup> congrès d'orientation. Voir Actes du congrès 2009, pages 21 et 31 à 35.
  - 4- 4<sup>e</sup> congrès d'orientation. Voir Actes du congrès 2009, page 13.

**Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.**

**12-06-SP**

**D-4-34**

**DIVERS VISUELS: DÉLÉGUER LE MANDAT DE LEUR ADOPTION AU COMITÉ EXÉCUTIF**

**Considérant :**

- les besoins des membres pour la prochaine commande du Guide destiné aux parents, du cahier d'activités de prévention complémentaire au programme et de la chemise à pochettes;
- la prochaine réunion régulière de Collective prévue en octobre 2012;
- le délai que cela représenterait pour la commande du matériel avec le nouveau visuel, si nous devons attendre octobre 2012 pour l'approbation des couvertures des documents mentionnés plus haut ainsi que le tract, la brochure et la mini-pochette;
- les démarches entreprises pour que le site Web soit prêt à être diffusé dans un délai raisonnable;
- l'adoption par le comité exécutif du visuel de l'affiche et du site Web;

Afin de permettre de commander le matériel avec la nouvelle image, dès la prochaine commande, Mireille Poirier propose de déléguer le comité exécutif pour l'adoption du visuel :

 des couvertures des documents actuels suivants : Guide destiné aux parents,

cahier d'activités de prévention complémentaire au programme et chemise à pochettes.

 Des nouveaux documents suivants : tract, brochure, mini- pochette.

Les administratrices et l'administrateur du ROEQ enverront, si cela leur est possible, leurs commentaires pour chacun de ces visuels.

Le comité exécutif traitera de tous ces éléments. Cependant, si le comité exécutif ne peut arriver à prendre une décision, le tout sera ramené à la Collective du ROEQ en octobre 2012.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

D-5-57

### DÉMÉNAGEMENT DES DEUX BUREAUX DU ROEQ

Considérant :

- le départ à la retraite de la responsable administrative le 31 décembre 2012;
- que la personne qui la remplacera travaillera à Québec avec la coordonnatrice au programme;
- que le bureau actuel à Victoriaville sera trop grand pour la coordonnatrice et que celui présentement occupé par la coordonnatrice au programme est trop petit pour accueillir une seconde personne;

Janie Bergeron propose d'entériner la décision du comité exécutif prise le 4 octobre 2012, à l'effet de mandater :

#### pour le bureau de Victoriaville

la coordonnatrice et la responsable administrative quant au choix d'un nouveau local, situé dans le même immeuble, en tenant compte des disponibilités fournies par la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs (CDCBF).

#### pour le bureau de Québec

la coordonnatrice au programme quant au choix d'un nouveau local, soit situé dans le même immeuble, soit ailleurs.

Ces déménagements s'effectueront au moment jugé opportun par les permanentes en tenant compte de la date où les nouveaux locaux seront prêts. De plus, les permanentes effectueront les changements appropriés liés au déménagement, tel que transfert des lignes téléphoniques, entre autres.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

D-6-58

**ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE POUR ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS : RÉSILIATION**

Considérant :

- les différentes informations prises auprès de différentes sources concernant ce type d'assurances;
- que la jurisprudence actuelle ne concerne qu'une seule poursuite au Québec couverte par ce type d'assurances;
- les nombreuses règles de fonctionnement et les divers moyens de vérification mis en place depuis plusieurs années par la collective du ROEQ ou à la demande de la firme comptable;

Janie Bergeron propose que :

1. La collective du ROEQ poursuive l'application des devoirs fiduciaires des administratrices et administrateurs qui sont d'agir avec diligence, prudence, honnêteté et loyauté.
2. La collective du ROEQ poursuive l'utilisation des règles et vérifications mises en place depuis plusieurs années et en instaure d'autres, au besoin, dans le but de répondre adéquatement aux devoirs fiduciaires des administratrices et administrateurs. Ces règles et vérifications concernent, entre autres :
  - ✓ la rédaction des pv et des résolutions, en s'assurant d'avoir tous les éléments qui démontrent comment les décisions ont été prises, avec quels arguments;
  - ✓ les processus liés aux diverses vérifications financières;
  - ✓ le rôle du comité finances et du comité exécutif du ROEQ dans les prises de décision.
3. La collective du ROEQ demande la résiliation de la police d'assurances actuelle et le remboursement auquel le ROEQ a droit. La responsable administrative sera la signataire de cette demande et s'assurera d'y donner suite le plus tôt possible.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

D-7-65

**DOCUMENTS CONFIDENTIELS : GESTION ET TRANSMISSION**

Considérant :

- les valeurs et principes retrouvés au sein du ROEQ;
- l'importance de la transparence au sein du ROEQ ainsi que l'importance d'informer adéquatement les personnes concernées par le ROEQ;
- le caractère confidentiel et privé des réunions de Collective (Loi des compagnies, articles 104-105-106);
- la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé;

- la résolution 07-04-1 D-4-16 Documents adoptés;
- la résolution 11-10-2 PER-2-55 Tableau des recommandations du comité évaluation des travailleuses, plus particulièrement le #6 *Fonctionnement quant à la transmission d'information versus la confidentialité*;

Mireille Poirier propose :

1. que chaque administratrice et administrateur ait une adresse courriel personnelle où recevoir toute communication et documentation qui relèvent de leur mandat d'administratrice et d'administrateur. De plus, toute communication concernant des membres de comités de travail du ROEQ sera aussi acheminée à cette adresse courriel et l'administratrice ou l'administrateur s'assurera de faire suivre l'information aux membres des comités de travail concernés.
2. D'utiliser les termes « administratrices et administrateurs » dans la liste des présences dans les pv de réunions de Collective.
3. De référer à un numéro de dossier quand une résolution doit être présentée à la Collective pour adoption et que cette résolution contient des renseignements personnels, tout en respectant la façon de faire pour la codification de ces résolutions. De plus, prendre des moyens appropriés pour traiter ce point de façon confidentielle et n'inscrire aucune information au pv qui puisse permettre de reconnaître la personne concernée par la discussion et la résolution.
4.
  - A) Qu'aucun renseignement personnel ne soit inscrit dans les documents préparatoires aux réunions, dans les pv ou tous autres documents distribués aux personnes concernées, à moins de procéder selon les indications se trouvant en 4 D).
  - B) De plus, lors de la réunion, et afin de protéger les renseignements personnels transmis sur une personne, s'assurer que seules les personnes concernées par ce point sont présentes, soit au moins les administratrices et administrateurs, la coordonnatrice du ROEQ qui, sans être administratrice, siège à la Collective, tel que précisé dans les règlements généraux.
  - C) La Collective pourra décider, avant la présentation du point, s'il est nécessaire qu'une ou plusieurs autres permanentes soient présentes, selon leur description de tâches, entre autres. Évaluer la pertinence de la présence de la personne qui prend les notes puisqu'aucune information ne sera transcrite au pv. Seul le compte-rendu transmis à la Collective sera mis au dossier de la personne, ainsi que la résolution qui la concerne.
  - D) Pour établir une façon de procéder quant à la tenue d'un point où des renseignements personnels seront partagés, la personne qui présente ce point le fera soit verbalement, soit en distribuant un document au début du

point, document qui sera ramassé à la fin du point et détruit par la suite. Une copie sera toutefois conservée au ROEQ, dans le dossier approprié.

5. Que, malgré leur caractère privé, et toujours en s'assurant que les indications du point 4 sont respectées, les documents suivants :
- État de situation des réunions de Collective et documents remis sur place
  - Procès-verbal des réunions de Collective
  - Cahier des résolutions
  - Nouvelles de la semaine

soient transmis de la façon suivante :

**A- recevoir officiellement tous les documents cités;**

**B- recevoir officiellement tous les documents cités et s'en servir au besoin, en partie ou en totalité, pour la rédaction de d'autres documents, pour partager de l'information, etc.;**

**C- consultation de la copie de ces documents, reçue par l'administratrice ou l'administrateur, sans faire de copie supplémentaire, sans transmettre à qui que ce soit d'information écrite ou verbale tirée de ceux-ci;**

**D- l'administratrice-l'administrateur transmet des documents selon la situation et pour la réalisation de certaines tâches;**

**E- référer à la permanence du ROEQ.**

et soient mis à la disposition des personnes ou groupes qui suivent, en respectant la ou les façons énumérées précédemment :

➤ **administratrices et administrateurs du ROEQ = A**

➤ **observatrice/observateur à une réunion du ROEQ, lors de l'absence d'une administratrice ou d'un administrateur. L'administratrice ou administrateur transmet l'information nécessaire. = D**

➤ **équipe de la permanence du ROEQ = B**

➤ **équipes de travail des organismes ESPACE = C (excepté l'état de situation) et D**

➤ **animatrices et animateurs ESPACE; formatrices-formateurs ESPACE = C (excepté l'état de situation) et D**

➤ **administratrices et administrateurs des collectives des organismes ESPACE = C (excepté l'état de situation) et D**

➤ **membres des comités de travail = D**

➤ **membres de soutien = afin de stimuler le sentiment d'appartenance, les documents suivants sont transmis : rapport annuel, la convocation à l'AGA et l'invitation au congrès, les nouvelles d'intérêt public en cours d'année.**

✚ observatrice/observateur à une réunion du ROEQ, à l'interne mais autre que lors de l'absence d'une administratrice ou d'un administrateur = D

✚ observatrice/observateur à une réunion du ROEQ, à l'externe = E

6. Pour tous les documents du numéro 5, de toujours s'assurer qu'aucun renseignement personnel n'y apparaît. De plus, à cause du caractère privé des documents pré-cités, aucune information ne sera tirée de ceux-ci et transmis à des tierces personnes, sauf celles déterminées au point 5.
7. À cause des noms cités et des éléments personnels qu'on y retrouve, les clarifications de malaises et les appréciations ne sont plus remises pour transcription dans un pv ou dans un compte-rendu. Ces outils de communication seront partagés verbalement et, au besoin, transmis par écrit à la ou aux personnes concernées. Aucun document écrit ne sera conservé dans les dossiers du ROEQ.
8. Toute autre demande ou situation sera traitée au cas par cas par la collective du ROEQ.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

D-8-66

### COMITÉ MSSS : RECOMMANDATIONS

Janie Bergeron propose l'adoption des recommandations suivantes faites par le comité MSSS, en y apportant les changements adoptés par la Collective :

#### *FINANCEMENT DE NOTRE PLAN DE CONSOLIDATION ET DE DÉVELOPPEMENT*

CONCERNANT CE QUI NOUS AVAIT ÉTÉ DIT PAR UNE FONCTIONNAIRE DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE EN DÉCEMBRE 2009 QUANT AU FAIT DE NE PLUS POUVOIR ÉVENTUELLEMENT RENCONTRER LES ENFANTS DIRECTEMENT EN CLASSE.

#### **Recommandation #1:**

Considérant que:

- cette question concerne d'autres organismes communautaires, donc d'autres regroupements;
- La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (La Table) a déjà été informée de cette situation et que plusieurs regroupements se sentent concernés et sont aussi en attente d'une réponse claire à ce sujet;
- cette question ne concerne plus uniquement le ROEQ et ses membres;  
le comité MSSS recommande à la collective du ROEQ de collectiviser cette question en la ramenant à La Table afin de voir ce que celle-ci a envie de faire avec ce dossier.

De façon informelle, si la situation se présente, poser la question sur le fait que les organismes ne pourront plus rencontrer les enfants en classe.

CONCERNANT LES DÉMARCHES DU ROEQ POUR LE FINANCEMENT COMME TEL DE SON *PLAN DE CONSOLIDATION ET DE DÉVELOPPEMENT*.

**Recommandation #2:**

Que le ROEQ se colle à la campagne nationale mise de l'avant par La Table et la Coalition des TROC pour le rehaussement du financement des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux.

**Recommandation #3:**

Afin de mieux évaluer la nécessité d'une rencontre avec les nouvelles fonctionnaires ayant la responsabilité de notre dossier au MSSS, soit Chantal Labrecque et Lucie Thibodeau, vérifier à quel point ces dernières sont bien au fait de notre dossier et disposent d'une information à jour et exacte. Par la suite, si jugé nécessaire, demander à les rencontrer pour une mise à jour afin de repartir sur des bases nouvelles.

Faire parvenir à Chantal Labrecque une copie du cartable de notre dossier déjà envoyé au cabinet de la ministre déléguée aux services sociaux.

**Recommandation #4:**

Faire le point au moyen d'un sondage auprès de la Collective concernant les différentes tables régionales en violence et la présence des organismes ESPACE sur celles-ci. Suite aux résultats, évaluer s'il y a des suites à donner auprès de Chantal Labrecque puisque c'est à ces tables que l'argent redescend et que les décisions se prennent en région. Il importe donc que les organismes ESPACE y soient connus et reconnus et idéalement présents. Vous référer à la compilation annexée à l'état de situation.

Après discussion, il n'y aura pas de suite à donner auprès de Chantal Labrecque.

**Recommandation #5:**

Attendre de voir qui sera nommé comme ministres et évaluer la situation par la suite quant aux démarches, à entreprendre ou non, auprès des cabinets concernés.

Il est décidé :

- ✓ d'écrire une lettre à l'ensemble des ministres en leur transmettant d'abord des félicitations et en faisant un lien notamment avec le fait que le nouveau ministre de la santé et des services sociaux mentionne ouvertement l'importance de la prévention;
- ✓ d'attendre que le nouveau site web soit mis en ligne pour envoyer la lettre;
- ✓ passer par M. Marjolain Dufour, président du caucus des ministres, pour qu'il distribue la lettre à tous les ministres.

**Recommandation #6:**

De leur côté, les organismes ESPACE ont sans doute avantage à se faire connaître si de nouveaux députés ont été nommés dans leur région.

SUIVI DU PROJET DE LOI N°56

**Recommandation #7:**

Lorsque nos outils de présentation seront complétés, s'il y a un lancement officiel, en profiter pour faire ressortir les liens entre ESPACE et la loi N° 56 afin de démontrer comment ESPACE peut aider le milieu scolaire à rencontrer les exigences de cette loi. À faire, idéalement une fois que le nouveau gouvernement sera en place et les ministères concernés réorganisés.

Utiliser le même argumentaire en région, lors des démarches auprès des conseils d'établissement ou d'autres instances du milieu scolaire.

**Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.**

12-10-2

D-9-67

**CAMPAGNE NATIONALE POUR LE REHAUSSEMENT FINANCIER DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

Josée M. Gosselin propose :

- ✎ que le plan d'action de la campagne de mobilisation soit sous la supervision du comité MSSS en ce qui concerne la réalisation de l'engagement du ROEQ;
- ✎ que chaque personne de l'équipe de la permanence participe à la manifestation du 23 janvier 2013 sur son temps de travail;
- ✎ d'inviter les membres de soutien du ROEQ à se joindre à cette manifestation.

**Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.**

12-10-2

D-10-68

**RÉSERVATION DE NOMS DE DOMAINE**

Considérant :

- que les ressources financières du ROEQ sont présentement assez serrées et que des dépenses supplémentaires devront être faites d'ici au 31 mars 2013, pour, entre autres, l'installation du bureau à Québec;
- que, jusqu'à maintenant, il semble que les personnes qui ont voulu consulter notre site web actuel ont pu le faire sans difficulté particulière;

Josée M. Gosselin propose, sur recommandation de la responsable administrative, de ne pas réserver d'autres noms de domaine que «[espacesansviolence.org](http://espacesansviolence.org)».

Cependant, pour le nom de domaine «[roeq.qc.ca](http://roeq.qc.ca)», en vigueur jusqu'en août 2014, la Collective décidera en mai 2014 si un renouvellement doit être fait ou non, suite aux informations prises auprès de la firme Absolu.

**Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.**

13-02-3

D-11-98

**ACCÈS D'AFFAIRES : CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR PRINCIPAL**

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision suivante. Le 29 novembre 2012, sur proposition de Josée Faucher et avec l'appui de Sylvie Carter, le comité

exécutif a résolu que Joël Castonguay, adjoint administratif, soit nommé administrateur principal du compte AccèsD Affaires, en remplacement de Paule Robitaille. Les personnes signataires pour confirmer ce changement sont Francine Gagnon, secrétaire du ROEQ, et Josée M. Gosselin, présidente du ROEQ.

Paule Robitaille fera le suivi auprès de Madame Chantal Desrochers, responsable de notre dossier au centre financier aux entreprises d'Arthabaska.

Appuyée par Jacynthe Leclerc.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

D-12-99

**COMPTE DU ROEQ À LA CAISSE DE VICTORIAVILLE : CHANGEMENT DE SIGNATAIRES**

Mireille Poirier propose d'entériner la décision suivante. Le 29 novembre 2012, sur proposition de Christiane Nault et avec l'appui de Josée Faucher, le comité exécutif a résolu que, en remplacement de Francine Gagnon, Josée M. Gosselin et Paule Robitaille, les signataires des chèques seront Joël Castonguay, Odette Thérberge et Patricia St-Hilaire, cette dernière étant administratrice du ROEQ.

Leur nomination sera effective dès que tous les documents seront complétés et reçus par madame Chantal Desrochers, responsable de notre dossier au centre financier aux entreprises d'Arthabaska.

Francine Gagnon, secrétaire du ROEQ, signera les documents nécessaires pour ce changement.

Appuyée par Josée M. Gosselin.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

D-13-100

**CARTE DE GUICHET AUTOMATIQUE : CHANGEMENTS**

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision suivante :

Le 29 novembre 2012, sur proposition de Christiane Nault et avec l'appui de Sylvie Carter, le comité exécutif a résolu que Joël Castonguay, adjoint administratif, demande une carte de guichet automatique pour les dépôts au compte chèques du ROEQ.

Les personnes signataires pour cette demande seront Paule Robitaille et Francine Gagnon, secrétaire du ROEQ. Elles devront se présenter en personne à la Caisse de Victoriaville avec Joël Castonguay.

Les cartes de guichet de Francine Gagnon et Paule Robitaille seront annulées lors de cette demande de nouvelle carte.

Appuyée par Mireille Poirier.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

D-14-101

**SERVICE DE PAIES DESJARDINS (SPD) : CHANGEMENT DU RESPONSABLE DE LA PAIE**

Considérant :

- le départ à la retraite de la responsable administrative;

Josée M. Gosselin propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 29 novembre 2012 à l'effet de nommer Joël Castonguay, adjoint administratif, comme premier responsable de la paie chez SPD. Paule Robitaille, responsable administrative du ROEQ, s'assurera de fournir les informations nécessaires pour un tel changement qui prendra effet, au plus tôt, pour la 1<sup>ère</sup> période de paie de l'année 2013.

Appuyée par Hélène Lepage.

Adoptée à l'unanimité.

12-02-03

D-15-110

**HÉBERGEMENT : MAINTIEN DES CHOIX POUR 2013-2014**

Considérant:

- la résolution 03-05-1 D-3-26 « Hébergement : principes généraux »;
- la résolution 03-05-1 F-5-27 « Hébergement : coûts reliés aux principes généraux »;
- l'acquis que représente l'occupation simple des chambres, l'importance d'offrir les meilleures conditions aux personnes ayant besoin d'hébergement, la prise en compte du respect des personnes ainsi que de leur intimité;

Christiane Nault propose de maintenir en 2013-2014 les choix d'hébergement suivants :

1. Une chambre en occupation simple :  
Selon le coût facturé par l'hôtel désigné par le ROEQ.  
Une chambre en occupation double:  
Selon le coût facturé par l'hôtel désigné par le ROEQ.
2. Un lit militant :  
Le ROEQ paiera un montant forfaitaire de 20\$ par nuit.
3. Une chambre ailleurs qu'à l'hôtel désigné par le ROEQ :  
Sur présentation d'une pièce justificative, le ROEQ paiera jusqu'à concurrence de l'équivalent d'une chambre en occupation simple ou en occupation double comme s'il s'agissait de l'hôtel désigné par le ROEQ.  
La responsabilité de la réservation et du paiement incombe à la personne qui choisit ce type d'hébergement.

Appuyée par Jacynthe Leclerc.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

D-16-111

**PARAPHER LES REGISTRES DES SALAIRES RECUS DE DESJARDINS**

Considérant :

- les droits et devoirs des administratrices et administrateurs et les responsabilités qui y sont reliées, dont l'obligation de mettre en place des contrôles efficaces pour prévenir et détecter les fraudes et erreurs, tel que spécifié dans les Normes de Vérification Généralement Reconnues (NVGR);
- le formulaire « *Programme de vérification; contrôle interne et opérations; description du système de contrôle* », fourni par la firme comptable et rempli par la responsable administrative en 2007, dont un suivi annuel est fait lors de la production des états financiers vérifiés afin de s'assurer que les façons de faire du ROEQ tiennent toujours compte des NVGR;
- la recommandation faite par la firme comptable, en avril 2011, en tenant compte des NVGR et en tenant compte des éléments du programme de vérification interne du ROEQ;

Christiane Nault propose qu'une administratrice ou un administrateur du ROEQ approuve les heures travaillées de chaque employée et employé en paraphant les registres des salaires.

Le registre des salaires fourni par Services de paies Desjardins, incluant les retenues à la source, imprimé à chaque période de paie par l'adjoint administratif, sera utilisé pour cette vérification. Ce document est d'ailleurs fourni à la firme comptable lors de la préparation des états financiers et contient toutes les informations liées aux salaires versés.

Patricia St-Hilaire, administratrice de la Collective du ROEQ, sera la personne signataire de ces registres. Elle paraphera les registres de paies à partir de la période de paie #5 de l'année 2013.

**Cette résolution remplace la résolution 11-05-1 D-03-22.**

Appuyée par Mireille Poirier.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-03

D-17-112

**LETTRE D'APPUI AUX MARCHES ORGANISÉES POUR LE 2 MARS 2013**

Considérant :

- Que la mission du ROEQ et des organismes ESPACE se situe en prévention de la violence faite aux enfants;
- Que l'objectif des marches du 2 mars 2013 est de lutter contre la violence faite aux enfants;
- L'importance de mettre de l'avant le caractère incontournable du ROEQ et les actions en matière de prévention de la violence;

Sylvie Carter propose que le ROEQ diffuse une lettre d'appui aux marches organisées pour la journée du 2 mars 2013. La coordonnatrice et la coordonnatrice au programme écriront cette lettre qui sera ensuite envoyée aux médias et mise sur la page Facebook du ROEQ.

Appuyée par Josée M. Gosselin.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

D-18-114

**DOCUMENTS CONFIDENTIELS : GESTION ET TRANSMISSION**

Considérant :

- les valeurs et principes retrouvés au sein du ROEQ;
- l'importance de la transparence au sein du ROEQ ainsi que l'importance d'informer adéquatement les personnes concernées par le ROEQ;
- le caractère confidentiel et privé des réunions de Collective (Loi des compagnies, articles 104-105-106);
- la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé;
- la résolution 07-04-1 D-4-16 Documents adoptés;
- la résolution 11-10-2 PER-2-55 Tableau des recommandations du comité évaluation des travailleuses, plus particulièrement le #6 *Fonctionnement quant à la transmission d'information versus la confidentialité*;

Patricia St-Hilaire propose :

1. que chaque administratrice et administrateur ait une adresse courriel personnelle où recevoir toute communication et documentation qui relèvent de leur mandat d'administratrice et d'administrateur.
2. D'utiliser les termes « administratrices et administrateurs » dans la liste des présences dans les pv de réunions de Collective.
3. De référer à un numéro de dossier quand une résolution doit être présentée à la Collective pour adoption et que cette résolution contient des renseignements personnels, tout en respectant la façon de faire pour la codification de ces résolutions. De plus, prendre des moyens appropriés pour traiter ce point de façon confidentielle et n'inscrire aucune information au pv qui puisse permettre de reconnaître la personne concernée par la discussion et la résolution.
4.
  - E) Qu'aucun renseignement personnel ne soit inscrit dans les documents préparatoires aux réunions, dans les pv ou tous autres documents distribués aux personnes concernées, à moins de procéder selon les indications se trouvant en 4 D).
  - F) De plus, lors de la réunion, et afin de protéger les renseignements personnels transmis sur une personne, s'assurer que seules les personnes concernées par ce point sont présentes, soit au moins les administratrices et

administrateurs, la coordonnatrice du ROEQ qui, sans être administratrice, siège à la Collective, tel que précisé dans les règlements généraux.

- G) La Collective pourra décider, avant la présentation du point, s'il est nécessaire qu'une ou plusieurs autres permanentes soient présentes, selon leur description de tâches, entre autres. Évaluer la pertinence de la présence de la personne qui prend les notes puisqu'aucune information ne sera transcrite au pv. Seul le compte-rendu transmis à la Collective sera mis au dossier de la personne, ainsi que la résolution qui la concerne.
- H) Pour établir une façon de procéder quant à la tenue d'un point où des renseignements personnels seront partagés, la personne qui présente ce point le fera soit verbalement, soit en distribuant un document au début du point, document qui sera ramassé à la fin du point et détruit par la suite. Une copie sera toutefois conservée au ROEQ, dans le dossier approprié.
5. Que, malgré leur caractère privé, et toujours en s'assurant que les indications du point 4 sont respectées, les documents suivants :
- État de situation des réunions de Collective et documents remis sur place
  - Procès-verbal des réunions de Collective
  - Cahier des résolutions
  - Nouvelles de la semaine

soient transmis de la façon suivante :

A- recevoir officiellement tous les documents cités;

B- recevoir officiellement tous les documents cités et s'en servir au besoin, en partie ou en totalité, pour la rédaction de d'autres documents, pour partager de l'information, etc.;

C- consultation de la copie de ces documents, reçue par l'administratrice ou l'administrateur, sans faire de copie supplémentaire, sans transmettre à qui que ce soit d'information écrite ou verbale tirée de ceux-ci;

D- l'administratrice-l'administrateur transmet des documents selon la situation et pour la réalisation de certaines tâches;

E- référer à la permanence du ROEQ.

et soient mis à la disposition des personnes ou groupes qui suivent, en respectant la ou les façons énumérées précédemment :

➤ administratrices et administrateurs du ROEQ = A

➤ observatrice/observateur à une réunion du ROEQ, lors de l'absence d'une administratrice ou d'un administrateur. L'administratrice ou administrateur transmet l'information nécessaire. = D

➤ équipe de la permanence du ROEQ = B

- équipes de travail des organismes ESPACE = C (excepté l'état de situation) et D
  - animatrices et animateurs ESPACE; formatrices-formateurs ESPACE = C (excepté l'état de situation) et D
  - administratrices et administrateurs des collectives des organismes ESPACE = C (excepté l'état de situation) et D
  - membres des comités de travail = D
  - membres de soutien = afin de stimuler le sentiment d'appartenance, les documents suivants sont transmis : rapport annuel, la convocation à l'AGA et l'invitation au congrès, les nouvelles d'intérêt public en cours d'année.
  - observatrice/observateur à une réunion du ROEQ, à l'interne mais autre que lors de l'absence d'une administratrice ou d'un administrateur = D
  - observatrice/observateur à une réunion du ROEQ, à l'externe = E
6. Pour tous les documents du numéro 5, de toujours s'assurer qu'aucun renseignement personnel n'y apparaît. De plus, à cause du caractère privé des documents pré-cités, aucune information ne sera tirée de ceux-ci et transmis à des tierces personnes, sauf celles déterminées au point 5.
  7. À cause des noms cités et des éléments personnels qu'on y retrouve, les clarifications de malaises et les appréciations ne sont plus remises pour transcription dans un pv ou dans un compte-rendu. Ces outils de communication seront partagés verbalement et, au besoin, transmis par écrit à la ou aux personnes concernées. Aucun document écrit ne sera conservé dans les dossiers du ROEQ.
  8. Toute autre demande ou situation sera traitée au cas par cas par la collective du ROEQ.

**Cette résolution remplace et rend caduque la résolution 12-10-2 D-7-65.**

**Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.**

**13-02-3**

**D-19-117**

**PLAN D'ACTION 2013-2014 DU COMITÉ JNE**

**Jacynthe Leclerc propose l'adoption du plan d'action 2013-2014 tel qu'amendé.**

**Appuyé par Josée Faucher. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

13-02-3

D-20-120

**RATIFICATION DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS**

Janie Bergeron propose de conserver la résolution adoptée en mai 2011 (11-5-AG D-4-8 ) et de ne pas faire de ratification.

Appuyé par Mireille Poirier. **ADOPTÉ AU CONSENSUS.**

13-02-3

D-21-123

**CHOIX DES ATELIERS POUR LE CONGRÈS**

Christiane Nault propose qu'à moins d'une demande précise de la Collective du ROEQ pour un sujet donné, le comité organisateur du congrès planifie les ateliers en tenant compte des volets précisés par la Collective et en procédant à un sondage auprès des organismes, sans avoir à faire approuver leur choix d'atelier par la Collective par la suite.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

13-02-3

D-22-124

**CONGRÈS SUR SEMAINE**

Sylvie Carter propose que tous les congrès aient lieu sur semaine, à moins d'une demande particulière.

Appuyée par Christiane Nault. **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.**

Finances

12-05-1

F-1-3

**CENTRE LOCAL D'EMPLOI (CLE) : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES ESPACE****Considérant :**

- que le CLE retient pour évaluation et analyse seulement les demandes pour lesquelles la personne qui donne la formation possède un numéro d'agrément;
- que seuls les frais liés à l'inscription et les frais réclamés par la personne qui donne la formation peuvent être inclus dans une demande de subvention;
- que le maximum alloué en subvention représente 50% de ces coûts;
- que le CLE de Victoriaville ne rembourse aucuns frais pour des employées;

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision prise le 15 mars 2012 par le comité exécutif à l'effet d'accepter la recommandation du comité finances et de ne pas donner suite à une demande de subvention auprès du CLE de Victoriaville.

Voici des éléments complémentaires dont le comité finances a tenu compte :

- ✓ Selon les règles en vigueur au CLE, un montant maximum de 300\$ pourrait être obtenu pour la formation continue des formatrices prévue le 11 avril 2012 et ce, en autant que la demande soit acceptée, après évaluation et analyse.
- ✓ En considérant le temps déjà passé par la responsable administrative dans ce dossier et le temps à prévoir par la coordonnatrice au programme pour compléter le formulaire, le montant obtenu en sera d'autant diminué.
- ✓ Le formulaire doit être transmis au CLE au plus tard le 21 mars pour évaluation et analyse alors que la coordonnatrice au programme se prépare pour la formation de formatrice qui aura lieu les 20, 21 et 22 mars.

Afin de faciliter la prise de décision concernant les demandes de subvention au CLE, le comité finances présentera une proposition lors de la réunion de Collective en mai 2012.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

F-2-6

**ORDINATEURS DU ROEQ****Considérant :**

- ✓ que l'ordinateur utilisé par la responsable administrative du ROEQ a plus de 7 ans et que celui de la coordonnatrice au programme a 8 ans;
- ✓ les problèmes informatiques survenus depuis un certain temps pour l'ordinateur de la coordonnatrice au programme;
- ✓ les informations reçues de la part d'un vendeur chez Équipements M.M. de

Victoriaville;

- ✓ que des organismes ESPACE ont déjà acheté des ordinateurs usagés auprès de l'OPEQ (*Ordinateurs pour les écoles du Québec*) et en sont satisfaits;
- ✓ la situation financière du ROEQ;

Lyne Laroche propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 5 avril 2012, sur recommandation du comité finances, à l'effet :

- ✚ d'acheter un nouveau disque dur pour l'ordinateur de la responsable administrative, au coût d'environ 100\$, en autant que la copie puisse se faire du disque dur actuel au nouveau. Si cette copie s'avère impossible à faire, procéder à l'achat d'un ordinateur usagé auprès de l'OPEQ. (Voir la description de celui pour la coordonnatrice au programme).

L'achat d'un disque dur interne ne nécessite pas d'installation au bureau du ROEQ, faite par un technicien informatique.

Le nouveau disque dur interne pourra être utilisé en disque dur externe si le remplacement de l'ordinateur devient nécessaire dans l'avenir.

- ✚ D'acheter, pour la coordonnatrice au programme, un ordinateur usagé auprès de l'OPEQ. L'ordinateur choisi, PRO2, coûterait environ 125\$ :

- ✓ Processeur AMDX2
- ✓ Mémoire vive de 2048 Mo
- ✓ Disque dur de 80 Go (c'est 2 fois plus que l'actuel disque dur)
- ✓ Lecteur DVD
- ✓ Clavier, souris, carte réseau 10/100, carte de son
- ✓ Windows 7
- ✓ Garantie en atelier : 1 an.

À ce coût d'achat, on devra ajouter le coût pour l'installation du nouvel ordinateur, faite par un technicien informatique.

La responsable administrative est la personne mandatée pour faire la demande auprès de l'OPEQ.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

F-3-24

### COMITÉ ORGANISATEUR DU CONGRÈS 2012 : AJOUT DE BUDGET

Considérant :

- que 20 personnes, plutôt que 17, auront leurs années d'implication soulignées;
- qu'environ 500\$ du budget réservé aux honoraires et aux frais connexes ne seront pas utilisés;

Josée M. Gosselin propose d'accepter la demande du comité organisateur du congrès 2012 et d'ajouter 300\$ aux 600\$ habituellement prévus au budget pour les activités sociales.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

12-06-SP

F-4-33

**PROJET DES ÉTATS FINANCIERS DU ROEQ AU 31 MARS 2012: ADOPTION**

Il est proposé par Josée M. Gosselin d'adopter le Projet des états financiers du ROEQ au 31 mars 2012, tels que présentés lors de la réunion spéciale du 6 juin 2012.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

F-5-56

**APPAREIL MULTIFONCTIONS LASER COULEUR: ACHAT**

Considérant :

- que l'imprimante utilisée par la coordonnatrice au programme a plus de 8 ans et que le réparateur a suggéré de ne pas faire la réparation suite au bris de l'appareil;
- le besoin d'avoir une imprimante couleur pour faciliter le travail des permanentes lors de la création et de la réception de documents couleurs;
- que la permanente qui remplacera l'actuelle responsable administrative sera au bureau de Québec et utilisera aussi cette imprimante;

Janie Bergeron propose d'entériner la décision du comité exécutif prise le 4 octobre 2012, sur recommandation du comité finances, à l'effet d'acheter, chez Microdata à Québec :

- un appareil multifonctions laser couleur de marque Brother, modèle MFC 9460 CDN, permettant l'impression recto/verso, la numérisation, la photocopie, la télécopie (avec envoi et réception à partir de l'ordinateur). Le prix d'achat est de 675\$ plus taxes, avec garantie d'un an sur les pièces et la main-d'œuvre.

L'installation de l'imprimante devrait être faite par la coordonnatrice au programme.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

F-6-59

**PISTES DE SOLUTION : DEMANDES DE FINANCEMENT**

Sylvie Carter propose :

 d'adresser des demandes de financement aux endroits suivants :

- ✓ Kellog's
  - ✓ Desjardins (provincial)
  - ✓ L'aubainerie
  - ✓ Kia Canada
  - ✓ Relancer les ministres provinciaux (budget discrétionnaire)
  - ✓ Fédéral : vérifier à quels ministres s'adresser en contactant le député du NPD en lien avec l'intimidation.
- ✚ que la coordonnatrice et la coordonnatrice au programme aient la responsabilité de faire ces demandes avec, au besoin, l'aide de la responsable administrative pour le volet financier.
- ✚ que les montants à demander soient ceux des soumissions fournies par la firme Absolu, en tenant compte de diverses résolutions existantes, de l'ajustement financier lié, par exemple, au temps de travail nécessaire en lien avec les pistes de solution et en respectant l'ordre de priorité choisi par la Collective, soit :
- ✓ Cahiers d'activités pour enfants et enseignant-e-s par cycle du primaire et pour le préscolaire.
  - ✓ Affiche globale des droits et stratégies pour le maintien des acquis et affiches individuelles des droits et stratégies (outils d'animation).
  - ✓ Plaquettes de reconnaissance.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

F-07-107

**BUREAUX DU ROEQ SITUÉS À QUÉBEC : ENTRETIEN**

Mireille Poirier propose de défrayer les coûts pour l'entretien des locaux du ROEQ situés à Québec. L'entretien sera fait, à tour de rôle, par différentes personnes d'ESPACE région de Québec. Le coût de l'entretien sera de 35\$ par période de deux semaines et ce, dix mois par année. Le coût total annuel sera d'environ 700\$.

Appuyée par Josée Faucher.

Adoptée à l'unanimité.

Cette résolution rend caduque la résolution 11-02-3 F-14-78.

13-02-3

F-08-108

**MESURE EXCEPTIONNELLE : DÉDOMMAGEMENT POUR L'UTILISATION D'UN ORDINATEUR PERSONNEL DANS LE CADRE DES FONCTIONS DE LA REPRÉSENTANTE À LA TRPOCB ET AU RQ-ACA**

Considérant :

- Que les fonctions de la représentante à la TRPOCB et au RQ-ACA requièrent l'utilisation d'un ordinateur;
- Que la représentante à la TRPOCB et au RQ-ACA utilise son ordinateur personnel dans le cadre de ses fonctions;

- Que le ROEQ n'a donc pas besoin de lui fournir cet outil de travail, ni à en assumer l'achat ou la réparation;
- qu'aucune demande antérieure pour les frais de loyer, téléphone, Internet, etc. n'a été présentée par la représentante;
- qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle;

**Josée Faucher propose qu'un dédommagement de 16\$ par mois soit offert à la représentante pour l'utilisation de son ordinateur personnel dans le cadre de ses fonctions au ROEQ.**

**Cette entente est valide du mois de mars 2013 jusqu'au mois de février 2015 inclusivement, ou bien, jusqu'au moment où la représentante à la TRPOCB et au RQ-ACA quittera son poste au ROEQ, si ce départ s'effectue avant février 2015.**

**Appuyée par Mireille Poirier.**

**Adoptée à l'unanimité.**

Nominations

12-05-1

N-1-7

**PARTICIPATION À L'AGA DU RQ-ACA ET À L'AGA DE LA TRPOCB**

Christiane Nault propose que :

- ✚ Barbara Aberman, qui aura le droit de vote au nom du ROEQ, et Francine Gagnon soient les déléguées lors de l'AGA du RQ-ACA le 24 mai. Les frais d'inscription de 20\$ par personne seront assumés par le ROEQ.
- ✚ Francine Gagnon, qui aura le droit de vote au nom du ROEQ, et Janie Bergeron soient les déléguées lors de l'AGA de la TRPOCB le 18 juin.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

N-2-23

**FORMATRICE ESPACE POUVANT FORMER AILLEURS QUE DANS LEUR ORGANISME D'APPARTENANCE POUR LE ROEQ : NOMINATION**

Considérant :

- la demande de Josée Faucher pour figurer sur la liste des formatrices ESPACE pouvant former ailleurs que dans leurs organismes d'appartenance pour le ROEQ;
- que Josée Faucher répond aux critères mentionnés à l'annexe 1 du Code des pratiques du ROEQ concernant la formation de formatrices et formateurs ESPACE;
- la résolution de la collective d'ESPACE Abitibi-Est qui confirme son accord pour libérer Josée Faucher à tel que mentionné dans la résolution adoptée lors de leur réunion du 2 mai 2012

Janie Bergeron propose l'ajout de Josée Faucher d'ESPACE Abitibi-Est sur la liste des formatrices pouvant former ailleurs que dans leur organisme d'appartenance pour le ROEQ.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

N-3-25

**COMITÉ SUIVI DU CONGRÈS 2012 DU ROEQ: NOMINATION**

Considérant:

- la résolution 03-12-3 PR-30-69 *Suivis à apporter aux formations, thématiques, perfectionnement, ressourcement organisé-es par le ROEQ pour ses membres;*
- le congrès du ROEQ prévu en juin 2012;

Josée Faucher propose que Hélène Lepage (formatrice) se joigne à la coordonnatrice au programme afin d'analyser et de formuler, s'il y a lieu, des recommandations à la Collective, concernant les suivis qu'il y aurait à apporter à ce congrès.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

N-4-27

**COMITÉ FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES : NOMINATION**

Sylvie Carter propose que Josée Faucher, formatrice d'ESPACE Abitibi-Est, prenne le relais de Diane Tremblay et se joigne à la coordonnatrice au programme pour l'organisation de la formation continue des formatrices, prévue le 10 avril 2013.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

N-5-28

**COMITÉ SUITE À LA FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES : NOMINATION**

Jacynthe Leclerc propose que Diane Tremblay, formatrice d'ESPACE Mauricie, prenne le relais de Christiane Nault et se joigne à la coordonnatrice au programme pour former le comité suite à la formation continue des formatrices d'avril 2013.

Appuyée par Marny Ouellet. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

N-6-29

**MISE À JOUR DU RECUEIL D'OUTILS POUR FORMATION : NOMINATION**

Sylvie Carter propose que Patricia St-Hilaire, formatrice d'ESPACE région de Québec, prenne le relais d'Isabelle Picard pour effectuer les mises à jour du Recueil d'outils pour formation. Le mandat de deux ans, de la personne qui assume cette responsabilité est décrit dans la résolution 07-10-2 PR-17-54 « Recueil d'outils de formation pour les formatrices-formateurs Espace : mandat de la personne responsable ».

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

N-7-30

**COMITÉ DE SÉLECTION DU ROEQ: NOMINATION**

Considérant:

- la résolution 12-02-3 PER-6-111 *Comité réorganisation: procédure d'embauche du ROEQ* ;
- la demande de la Collective pour qu'une administratrice ou un administrateur soit nommé en mai 2012 pour le premier comité de sélection en raison du remplacement prochain au poste de la responsable administrative;

Josée Faucher propose que Josée M. Gosselin (à confirmer) ou Christiane Nault fasse partie du comité de sélection du ROEQ. Son mandat viendra à échéance en octobre 2014.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-8-35

**COLLECTIVE 2012-2013: NOMINATION**

Considérant :

- la fin du mandat de Joël Castonguay le 15 octobre 2012 et la demande de la Collective d'ESPACE région de Québec pour que Patricia St-Hilaire le remplace pour représenter l'organisme à la Collective du ROEQ en 2012-2013;

Sylvie Carter propose que Patricia St-Hilaire (ESPACE région de Québec) soit administratrice de la collective du ROEQ. Son mandat est pour l'année 2012-2013.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-9-36

**COLLECTIVE 2012-2013: NOMINATION**

Considérant :

- la démission de Marny Ouellet le 30 août 2012 et l'information reçue de cette dernière à l'effet que, lors de sa réunion de fin octobre, la Collective d'ESPACE Gaspésie-les-Îles procédera à la nomination d'Alexandre Gaudreault pour représenter l'organisme à la Collective du ROEQ en 2012-2013;

Janie Bergeron propose que, sur réception d'une résolution de la collective d'ESPACE Gaspésie-les-Îles, Alexandre Gaudreault devienne administrateur de la Collective du ROEQ. Son mandat est pour l'année 2012-2013 et prendra effet sur réception de la résolution. En cas d'une demande différente d'ESPACE Gaspésie-les-Îles, le comité exécutif du ROEQ traitera la situation.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-10-70

**TRADUCTION DE DOCUMENTS PEU VOLUMINEUX : NOMINATIONS**

Considérant :

- la résolution 05-02-4 PR-34-109 « Traduction du français à l'anglais pour documents peu volumineux»;
- la résolution 07-10-2 PR-19-68 « Traduction de documents peu volumineux : précisions»;
- qu'en octobre 2009, la Collective a accepté qu'une personne soit nommée pour la traduction, sans faire de nomination officielle pour la vérification;

Patricia St-Hilaire propose la nomination de Barbara Aberman pour la traduction de documents peu volumineux et que celle-ci soit la seule responsable de ce travail.

Au besoin, elle pourra consulter Christiane Nault (ESPACE Outaouais) pour faire vérifier son travail de traduction.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-11-71

### COMITÉ EXÉCUTIF: NOMINATIONS

Considérant :

- les résolutions 02-5-AGsp COM-1-4 *Comité exécutif du ROEQ : mise en place et composition* et la résolution 02-5-AGsp COM-2-5 *Comité exécutif du ROEQ : processus décisionnel*;
- la fin des mandats de Joël Castonguay, Josée Faucher et Christiane Nault qui composaient le comité exécutif nommé en octobre 2011;
- que ce comité doit se composer de 3 administratrices-administrateur de la collective du ROEQ;
- que ce comité doit répondre à des urgences et qu'il nécessite une bonne disponibilité de ses membres et une bonne connaissance des dossiers du ROEQ;

Patricia St-Hilaire propose que Christiane Nault (ESPACE Outaouais), Josée Faucher (ESPACE Abitibi-Est) et Sylvie Carter (ESPACE Chaudière-Appalaches) composent le comité exécutif du ROEQ. Leur mandat viendra à échéance en octobre 2013. La coordonnatrice du ROEQ coordonne les travaux de ce comité sans toutefois y avoir droit de vote.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-12-72

### COMITÉ ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ADULTES: NOMINATION

Considérant :

- la résolution 09-02-3 COM-3-92 *Comité actualisation des ateliers pour adultes, permanent : mandat*;
- la résolution 10-04-1 COM-1-13 *Comité actualisation des ateliers pour adultes, permanent : composition*;
- la fin du mandat de Jacynthe Leclerc;
- le départ en congé sabbatique de Marny Ouellet;

Hélène Lepage propose que Jacynthe Leclerc, en tant qu'animatrice (ESPACE Suroît) dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014, se joigne à Isabelle Picard, (formatrice à ESPACE région de Québec), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2013 et à la coordonnatrice au programme, pour composer le comité actualisation des ateliers pour adultes. La coordonnatrice au programme coordonne ce comité.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-13-73

**COMITÉ ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ENFANTS: NOMINATIONS**

Considérant :

- le mandat et la composition du comité actualisation des ateliers tels qu'adoptés dans les résolutions 04-05-1 COM-1-30 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : mandat* et 09-10-2 COM-2-46 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : composition*;
- la fin du mandat de Nathalie Lafleur (animatrice d'expérience);
- le départ en congé sabbatique de Marny Ouellet, formatrice;

Jacynthe Leclerc propose que Carol-Anne Tremblay en tant qu'animatrice d'expérience (ESPACE région de Québec) dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014 se joigne à Diane Tremblay (formatrice à ESPACE Mauricie), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2013 et à la coordonnatrice au programme pour composer le comité actualisation des ateliers pour enfants du ROEQ.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-14-74

**COMITÉ ACTUALISATION DES TROUSSES DE FORMATION: NOMINATIONS**

Considérant :

- la résolution 11-10-2 COM-3-59 *Processus d'actualisation continue des trousse de formation : nouveau mandat* ;
- la fin du mandat de Christiane Nault;

Sylvie Carter propose que Christiane Nault (formatrice à ESPACE Outaouais), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014, se joigne à Josée Faucher (formatrice à ESPACE Abitibi-Est), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2013, et à la coordonnatrice au programme pour former le comité Actualisation des trousse de formation.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-15-75

**COMITÉ ÉVALUATION DES TRAVAILLEUSES : NOMINATION**

Considérant :

- la résolution 05-10-2 COM-2-57 *Comité Évaluation des travailleuses : composition et mandat* ;
- la fin du mandat de Janie Bergeron;

Sylvie Carter propose que Janie Bergeron (ESPACE Mauricie ), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014, se joigne à Jacynthe Leclerc (ESPACE Suroît) dont le mandat viendra à échéance en octobre 2013, pour composer le comité évaluation des travailleuses du ROEQ.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-16-76

**COMITÉ FINANCES: NOMINATION**

Considérant :

- la résolution 04-10-2 COM-2-48 *Comité finances : mandat et composition*;
- la marge de manœuvre établie par la résolution 02-5-AGsp COM-4-7 *Dossiers finances : marge de manœuvre pour les prises de décisions urgentes*;
- la fin du mandat de Hélène Lepage;

Patricia St-Hilaire propose que Hélène Lepage (ESPACE Côte-Nord), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014, se joigne à Janie Bergeron (ESPACE Mauricie), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2013 pour former le comité finances. La responsable administrative assure la coordination de ce comité.

Janie Bergeron assure la vérification financière mensuelle.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-17-77

**COMITÉ JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS: NOMINATIONS**

Considérant :

- la résolution 98-6-AG COM-4-37 *Comité Journée nationale des enfants : mandat, composition et critères*;
- la résolution 01-5-1 COM-5-10 *Comité Journée nationale des enfants : modification au mandat*;
- la résolution 11-10-2 COM-2-58 *Comité Journée nationale des enfants : composition*;
- la fin du mandat de Lyne Laroche (administratrice) et le poste à combler par une personne impliquée dans un organisme ESPACE;

Jacynthe Leclerc propose que Katrine Chamberland (ESPACE Suroît), dont le mandat viendra à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2014, et Sophie Boissonneault, (impliquée à ESPACE région de Québec), dont le mandat viendra à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2014, se joignent à Julie Mailhot (ESPACE Châteauguay), dont le mandat viendra à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2013, pour former le comité Journée nationale des enfants.

Mireille Poirier (ESPACE Châteauguay) administratrice au ROEQ sera la porte-parole de ce comité à la collective du ROEQ.

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-18-78

**COMITÉ MSSS: NOMINATION**

Considérant :

- la résolution 96-5-1 COM-3-27 *Comité MSSS : mandat, critères, composition*;
- la résolution 11-10-2 COM-4-60 *Comité MSSS : clarification de la composition*;
- la fin du mandat de Sylvie Carter;

Christiane Nault propose que Josée M. Gosselin, (ESPACE Bois-Francs et administratrice du ROEQ), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014, se joigne à la coordonnatrice du ROEQ et à la représentante à la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et au Réseau québécois de l'action communautaire autonome, pour former le comité MSSS.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-19-79

**COMITÉ PLAINTÉ: NOMINATIONS**

Considérant :

- la résolution 06-02-3 COM-4-104 *Comité plainte du ROEQ : composition;*
- le mandat du comité plainte tel que défini dans le document de référence du Comité plainte du ROEQ;
- la fin des mandats de Nathalie Leduc (animatrice certifiée) et de Janie Bergeron (administratrice du ROEQ);

Christiane Nault propose que les personnes suivantes se joignent au comité plainte avec des mandats qui se termineront en octobre 2014 :

- ❖ substitut de la coordonnatrice du ROEQ: Janie Bergeron (ESPACE Mauricie et administratrice du ROEQ)
- ❖ animatrice certifiée : Nathalie Leduc (ESPACE Suroît)

Le comité plainte sera donc composé, en plus des personnes nommées aujourd'hui, des personnes suivantes :

- ❖ coordonnatrice du ROEQ : Francine Gagnon
- ❖ coordonnatrice au programme du ROEQ : Odette Théberge
- ❖ substitut de la coordonnatrice au programme: Diane Tremblay d'ESPACE Mauricie dont le mandat se terminera en octobre 2013.
- ❖ substitut de l'animatrice certifiée : Carol-Anne Tremblay (ESPACE région de Québec) dont le mandat se terminera en octobre 2013.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-20-80

**COMITÉ RECHERCHE : NOMINATION**

Considérant :

- la résolution 03-12-3 COM-2-76 *Comité recherche : composition;*
- la résolution 11-02-3 COM-3-82 *Comité recherche du ROEQ : actualisation du mandat;*
- la fin du mandat de Sylvie Carter;

Christiane Nault propose que Sylvie Carter d'ESPACE Chaudière-Appalaches et dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014, se joigne à Hélène Lepage, d'ESPACE Côte-Nord, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2013, et à la coordonnatrice du ROEQ, Francine Gagnon, pour former le comité recherche.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-21-81

**COMITÉ VALIDATION DES CANDIDATURES DU ROEQ 2012-2013 :  
NOMINATIONS**

Considérant:

- La résolution 06-02-3 COM-3-95 *Comité validation des candidature du ROEQ : nouvelle composition;*
- La tenue d'une formation de formatrices-formateurs ESPACE en mars 2013 ;

Sylvie Carter propose que les membres du comité validation des candidatures du ROEQ pour la formation de mars 2013 soient :

- la coordonnatrice du ROEQ
- Janie Bergeron, administratrice de la Collective du ROEQ
- Patricia St-Hilaire, formatrice ESPACE et administratrice du ROEQ.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

N-22-82

**BANQUE DE NOMS POUR LES REPRÉSENTATIONS DU ROEQ: NOMINATION  
DE JOËL CASTONGUAY**

Considérant :

- la recommandation de la collective d'ESPACE région de Québec pour que Joël Castonguay fasse partie de la banque de noms des personnes pouvant faire des représentations pour le ROEQ ;
- les informations retrouvées dans son formulaire;

Josée M. Gosselin propose que Joël Castonguay (ESPACE région de Québec) fasse partie de la banque de noms des personnes pouvant faire des représentations pour le ROEQ.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

N-23-94

**COMITÉ ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ENFANTS: NOMINATIONS**

Considérant :

- le mandat et la composition du comité actualisation des ateliers tels qu'adoptés dans les résolutions 04-05-1 COM-1-30 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : mandat* et 09-10-2 COM-2-46 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : composition;*
- la résolution 12-10-2 N-13-73 *Comité actualisation des ateliers pour enfants: nominations;*
- le départ de Carol-Anne Tremblay (animatrice d'expérience);

Josée M. Gosselin propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 16 novembre 2012 à l'effet que Nathalie Lafleur (ESPACE Châteauguay), en tant qu'animatrice d'expérience dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014, se joigne à Diane Tremblay (formatrice à ESPACE Mauricie), dont le mandat viendra à

échéance en octobre 2013 et à la coordonnatrice au programme pour composer le comité actualisation des ateliers pour enfants du ROEQ.

Appuyée par Jacynthe Leclerc.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

N-24-95

**COMITÉ PLAINTÉ: NOMINATIONS**

Considérant :

- la résolution 06-02-3 COM-4-104 *Comité plainte du ROEQ : composition;*
- le mandat du comité plainte tel que défini dans le document de référence du Comité plainte du ROEQ;
- la résolution 12-10-2 N-19-79 *Comité plainte: nominations;*
- le départ de Carol-Anne Tremblay en tant que substitut de l'animatrice certifiée;

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 16 novembre 2012 à l'effet que Dany Girard (ESPACE Bois-Francs) se joigne au comité plainte en tant que substitut de l'animatrice certifiée. Son mandat se terminera en octobre 2013.

Le comité plainte sera donc composé des personnes suivantes :

- ❖ coordonnatrice du ROEQ : Francine Gagnon
- ❖ coordonnatrice au programme du ROEQ : Odette Théberge
- ❖ animatrice certifiée: Nathalie Leduc d'ESPACE Suroît dont le mandat se terminera en octobre 2014;
- ❖ substitut de la coordonnatrice du ROEQ: Janie Bergeron d'ESPACE Mauricie dont le mandat se terminera en octobre 2014.
- ❖ substitut de la coordonnatrice au programme: Diane Tremblay d'ESPACE Mauricie dont le mandat se terminera en octobre 2013.
- ❖ substitut de l'animatrice certifiée : Dany Girard (ESPACE Bois-Francs) dont le mandat se terminera en octobre 2013.

Appuyée par Alexandre Gaudreault.

Adoptée à l'unanimité.

Permanence

12-05-1

PER-1-4

**RESPONSABLE ADMINISTRATIVE DU ROEQ : AUGMENTATION DU NOMBRE D'HEURES POUVANT ÊTRE ACCUMULÉES****Considérant :**

- la charge de travail prévue à cette période de l'année;
- les autres dossiers qui se sont ajoutés et qui ne peuvent être reportés;
- la demande de la responsable administrative du ROEQ pour avoir la possibilité d'accumuler, d'ici la fin juin 2012, jusqu'à 2 semaines de temps à reprendre alors que ce qui est habituellement autorisé est l'équivalent d'une semaine de travail;

Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 2 avril 2012, à l'effet d'accepter la demande de la responsable administrative du ROEQ. Au besoin, elle pourra donc accumuler un maximum de 42 heures de temps, d'ici la fin juin 2012 et pour cette période seulement.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

PER-2-5

**COORDONNATRICE DU ROEQ : AUGMENTATION DU NOMBRE D'HEURES POUVANT ÊTRE ACCUMULÉES****Considérant :**

- la charge de travail prévue à cette période de l'année;
- les autres dossiers qui se sont ajoutés et qui ne pouvaient être reportés;
- la demande de la coordonnatrice du ROEQ pour avoir la possibilité d'accumuler, d'ici la fin juin 2012, jusqu'à 2 semaines de temps à reprendre alors que ce qui est habituellement autorisé est l'équivalent d'une semaine de travail;

Sylvie Carter propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 5 avril 2012, à l'effet d'accepter la demande de la coordonnatrice du ROEQ. Au besoin, elle pourra donc accumuler un maximum de 56 heures de temps, d'ici la fin juin 2012 et pour cette période seulement.

Appuyée par Jacynthe leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

PER-3-8

**ANNULATION CONCERNANT UNE DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE**

**Considérant :**

- la recommandation présentée en mai 2012 par le comité évaluation des travailleuses;

**Janie Bergeron propose :**

- ✎ d'annuler la résolution 11-10-2 PER-5-67 *Demande de congé sans solde de la coordonnatrice au programme*
- ✎ que la collective du ROEQ se reporte à la politique des conditions de travail du ROEQ lors de demande de congé sans solde.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PER-4-61

**PERMANENCE DU ROEQ: ADOPTION DES DESCRIPTIONS DE TÂCHES**

**Considérant:**

- la recommandation du comité réorganisation concernant la description de tâches des postes de coordonnatrice, de coordonnatrice au programme, d'adjointe administrative ou adjoint administratif et de représentante à la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table) et au Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA);

Josée Faucher propose d'adopter les descriptions de tâches telles que recommandées par le comité réorganisation de la permanence du ROEQ. Elles seront effectives à partir du 7 janvier 2013.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PER-5-63

**PERMANENCE : ACCUMULATION DE TEMPS**

**Considérant:**

- les différentes tâches administratives à effectuer en lien avec l'embauche d'une adjointe administrative ou d'un adjoint administratif, le ménage des dossiers et le déménagement de matériel à Québec;

**Christiane Nault propose que :**

- ✎ la coordonnatrice et la coordonnatrice au programme puissent accumuler jusqu'à 56 heures de temps en lien avec différentes tâches, par exemple le ménage des dossiers, le déménagement, etc.;
- ✎ la responsable administrative puisse utiliser, au besoin, une banque de 10 heures (environ 330\$) en lien avec différentes tâches, par exemple le ménage des dossiers, le déménagement, etc.;
- ✎ au besoin, d'autres demandes puissent être présentées au comité exécutif.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

**12-10-2**

**PER-6-64**

**COMITÉ DE SÉLECTION : INFORMATIONS SUR LE NOUVEAU POSTE**

**Considérant:**

- les informations transmises à la Collective par trois des permanentes;

**Hélène Lepage propose que :**

- l'intégration de la personne choisie, suite à l'entrevue de sélection, ait lieu les 11-12 et 13 décembre 2012 à Victoriaville, avec la responsable administrative;
- par la suite, cette personne poursuive son travail à Québec à partir du 7 janvier 2013.

**Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.**

**13-02-3**

**PER-07-96**

**POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE OU D'ADJOINT ADMINISTRATIF :  
EMBAUCHE DE JOËL CASTONGUAY.**

**Considérant:**

- l'ouverture de poste d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif et la résolution « 12-10-2 PER-4-61 Permanence du ROEQ: adoption des descriptions de tâches » qui précise les tâches reliées à ce poste;
- la résolution « 12-02-3 PER-6-111 Comité réorganisation: procédure d'embauche du ROEQ»;
- les besoins exprimés par la Collective à sa réunion d'octobre 2012, quant à l'entrée en poste et la répartition des 21 heures hebdomadaires de travail;
- la marge de manoeuvre accordée au comité de sélection et à l'exécutif pour finaliser l'embauche;
- les nombreux éléments correspondant au profil recherché et relevés par le comité de sélection dans le dossier de candidature et lors de l'entrevue de Joël Castonguay, notamment:
  - ✓ son expérience de travail à ESPACE région de Québec et dans d'autres organismes communautaires, ainsi que son implication à la Collective du ROEQ et au comité exécutif, démontrent une connaissance théorique et pratique des diverses tâches qu'il aura à remplir en tant qu'adjoint administratif, incluant le volet agent de communication;
  - ✓ ses qualités personnelles: dynamisme, motivation, goût marqué pour relever des défis, authenticité dans ses réponses, réalisme;
  - ✓ son intérêt et sa connaissance des médias sociaux, tout comme sa vision de leur utilisation possible pour le ROEQ;
  - ✓ sa disponibilité, selon les attentes de la Collective, autant pour l'entrée en poste que par la suite;
  - ✓ sa vision du poste et son réalisme quant à la conciliation avec son implication à ESPACE région de Québec comme animateur sur la banque de remplacement;

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 16 novembre 2012, sur recommandation du comité de sélection, à l'effet d'embaucher Joël Castonguay comme adjoint administratif.

Cette embauche respecte la procédure d'entrée en fonction prévue par la Collective du ROEQ en octobre 2012. Les conditions de travail pour ce poste sont celles en vigueur au ROEQ telles que stipulées dans le contrat de travail.

**Concrètement:**

- la passation des dossiers se fera au bureau de Victoriaville les 11-12-13 décembre 2012 et le 11 décembre 2012 sera considéré comme la date officielle d'entrée en fonction;
- l'entrée en fonction au bureau de Québec se fera le 7 janvier 2013;
- les 21 heures de travail seront réparties sur 4 jours, du lundi au jeudi, permettant ainsi une présence facilitant le suivi des dossiers. De plus, tout en priorisant le travail au ROEQ, ce fonctionnement offrira une souplesse qui facilitera la poursuite de l'implication de Joël Castonguay comme animateur pour ESPACE région de Québec.
- Paule Robitaille, responsable administrative, préparera le contrat de travail et le fera signer par Joël Castonguay. Josée M. Gosselin, présidente du ROEQ, sera la signataire au nom du ROEQ.

Appuyée par Mireille Poirier.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

PER-08-105

**RÉUNION DE COLLECTIVE DE FÉVRIER 2013: PARTICIPATION DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF**

**Considérant:**

- que le procès-verbal de la réunion d'octobre n'est pas toujours clair au sujet des attentes de la collective du ROEQ quant à la présence de l'adjoint administratif à la réunion de février 2013;
- le besoin de l'équipe de la permanence pour clarifier cette situation;
- la volonté de la Collective de faire l'essai de la prise de notes par une personne extérieure afin de libérer du temps pour l'adjoint administratif et qu'un contrat a été signé en décembre afin de faire cet essai en février 2013;
- que l'adjoint administratif est responsable de nombreux dossiers devant être traités en février, notamment les finances et le lancement du site Web du ROEQ;
- que l'ordre du jour n'est pas finalisé et que des éléments exceptionnels prendront place en même temps que la réunion et viendront peut-être déranger le déroulement de la réunion (représentation possible au comité interministériel en lien avec le plan d'action en agression sexuelle et le lancement du site Web du ROEQ);

Lyne Laroche propose d'entériner la décision suivante prise par le comité exécutif le 23 janvier 2013, sur recommandation de la permanence du ROEQ, à l'effet que l'adjoint administratif ait la possibilité de participer aux 3 jours de réunion de la

Collective en février 2013. Sa participation en totalité ou en partie sera déterminée par l'adjoint administratif suivant les dossiers qui seront traités et le moment où ils le seront. Au besoin, il pourra consulter ses collègues de travail. Idéalement, la coordonnatrice tiendra compte de cet élément supplémentaire dans la planification de l'ordre du jour.

Appuyée par Jacynthe Leclerc.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

PER-09-118

**JNE: PARTICIPATION DE LA PERMANENCE DU ROEQ**

**Considérant:**

- l'importance accordée à la JNE par le ROEQ;
- que les activités organisées par les organismes ESPACE qui se trouvent à proximité des bureaux de la permanence du ROEQ sont une occasion pour l'équipe de travail de pouvoir célébrer cette journée;
- que la proximité géographique facilite cette participation;

Hélène Lepage propose que l'équipe de la permanence du ROEQ puisse se joindre à l'organisme ESPACE à proximité de leur bureau afin de participer aux activités de la JNE et ce, sur leur temps de travail. Il ne s'agit cependant pas d'une obligation et la situation sera à évaluer par chacune des personnes selon leur situation propre.

Appuyée par Janie Bergeron.

Adoptée à l'unanimité.

Programme

12-05-1

PR-1-10

**MEMBRES ACTIFS DU ROEQ : RENOUELEMENT D'ADHÉSION POUR 2012-2013****Considérant :**

- la demande des Collectives des organismes ESPACE identifiés dans la présente résolution pour renouveler leur adhésion comme membre actif du ROEQ pour 2012-2013;
- que ces organismes ESPACE remplissent l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre actif »;
- que les Collectives de ces organismes ESPACE ont déjà signé le protocole d'engagements pour recevoir du ROEQ l'accréditation comme organisme ESPACE;

**Janie Bergeron propose de renouveler l'adhésion, comme membres actifs du ROEQ en 2012-2013, des organismes suivants :**

**ESPACE Abitibi-Est**  
**ESPACE Bois-Francs** (*formulaire à recevoir*)  
**ESPACE Châteauguay**  
**ESPACE Chaudière-Appalaches**  
**ESPACE Côte-Nord**  
**ESPACE Gaspésie-les-Îles**  
**ESPACE Laurentides**  
**ESPACE Mauricie**  
**ESPACE Outaouais**  
**ESPACE région de Québec**  
**ESPACE Suroît**

**Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.**

12-05-1

PR-2-11

**MEMBRES DE SOUTIEN DU ROEQ : RENOUELEMENT D'ADHÉSION POUR 2012-2013**

- **Considérant les demandes de Jenny Crustin, Claire Langevin, Luce Lebel, Marie-Claude Marcotte, Geneviève St-Vincent et Ginette Tremblay pour renouveler leur adhésion comme membre de soutien du ROEQ pour 2012-2013;**
- **Considérant que Jenny Crustin, Claire Langevin, Luce Lebel, Marie-Claude Marcotte, Geneviève St-Vincent et Ginette Tremblay remplissent l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre de soutien »;**

**Jacynthe Leclerc propose d'admettre Jenny Crustin, Claire Langevin, Luce Lebel, Marie-Claude Marcotte, Geneviève St-Vincent et Ginette Tremblay comme membres de soutien du ROEQ en 2012-2013.**

**Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.**

12-05-1

PR-3-15

**NOM DE DOMAINE ET HÉBERGEMENT DU SITE WEB**

Jacynthe Leclerc propose d'adopter les éléments suivants :

- Nom de domaine : « espacesansviolence.org »
- Conserver le nom de domaine actuel « roeq.qc.ca » pour pouvoir rediriger les gens qui utiliseront encore ce nom une fois le nouveau site actif. Le nom de domaine « roeq.qc.ca » est déjà payé pour 5 ans jusqu'en août 2014. Au cours de 2014, il faudra évaluer avec Carl Provencher s'il est nécessaire de conserver « roeq.qc.ca » si l'analyse démontre qu'il est encore utilisé.
- Que le nouveau nom de domaine soit géré par Absolu. Le coût de renouvellement du nom de domaine est d'environ 175\$ pour 5 ans.
- Que l'hébergement du site web soit fait chez Absolu, au coût d'environ 130\$ plus taxes par année.

Appuyée par Marny Ouellet. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

PR-4-16

**ADRESSES COURRIEL**

Considérant le changement de nom de domaine;

Lyne Laroche propose de changer les adresses de courriel pour les suivantes :

- Coordonnatrice du ROEQ : [roeq@espacesansviolence.org](mailto:roeq@espacesansviolence.org)
- Responsable administrative : [administration@espacesansviolence.org](mailto:administration@espacesansviolence.org)
- Coordonnatrice au programme : [programme@espacesansviolence.org](mailto:programme@espacesansviolence.org)

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

PR-5-17

**AFFICHE ET SITE WEB : DÉCISION SUR LE VISUEL**

Considérant :

- les documents présentés lors de la réunion de mai 2012;
- les échanges faits sur le visuel de l'affiche et du site web;

Hélène Lepage propose le processus suivant pour accélérer l'adoption du visuel :

- 1- La coordonnatrice au programme informera Absolu des changements à apporter :

 **Affiche**

Enlever la main et la remplacer par l'enfant libre.

 **Site web**

Ajuster le visuel avec l'affiche, en enlevant la main.

- 2- Une fois les nouveaux documents reçus, elle les transférera aux administratrices et à l'administrateur, ainsi qu'aux permanentes.
- 3- Les commentaires des organismes devront être retournés au comité exécutif qui prendra la décision finale sur le visuel de l'affiche et du site web. Cependant, si le comité exécutif ne peut arriver à prendre une décision, le tout sera ramené à la collective du ROEQ.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

PR-6-18

**SITE WEB, LOGOS, AFFICHE : SUGGESTIONS ACCEPTÉES**

Considérant :

- les documents présentés lors de la réunion de mai 2012;
- les différents échanges faits au cours de la réunion;

Janie Bergeron propose l'adoption des suggestions suivantes à partir desquelles la firme Absolu travaillera :

 **Site web**

- ✓ que la section « Quoi de neuf » inclut une photo. Lorsqu'il n'y pas de photo particulière en lien avec le texte, le logo ESPACE sera mis.
- ✓ Ajout de Facebook et Twitter sur la page d'accueil.
- ✓ Ajout d'un module FTP.
- ✓ Ajuster le visuel avec l'affiche, en enlevant la main.

 **Logo ESPACE**

- ✓ Aucune modification demandée. Le logo est accepté tel que présenté.

 **Logo des organismes**

- ✓ Vérifier pour que la ligne soit conservée et que l'espacement entre le logo et la

phrase soit diminué. Cependant, la Collective suivra les recommandations faites par Absolu.

### Logo du ROEQ

- ✓ Produire un autre logo avec les lettres « dansantes » et en caractères gras afin de pouvoir comparer et choisir.

### Affiche

- ✓ Enlever la main et la remplacer par l'enfant libre.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

PR-7-19

### PAPETERIE POUR LE ROEQ ET POUR LES ORGANISMES

- Considérant le nouveau logo des organismes;

Marny Ouellet propose ce qui suit :

#### Papeterie des organismes

Enlever la phrase actuelle « Prévenir la violence faite aux enfants » sur toute la papeterie.

#### Papeterie du ROEQ

Remplacer la phrase actuelle « Prévenir la violence faite aux enfants » par celle du logo ESPACE « Pour une enfance en sécurité et sans violence » sur toute la papeterie.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

PR-8-20

### OUTILS PROMOTIONNELS NON BUDGÉTÉS

Considérant :

- les informations financières fournies par la responsable administrative;

Lyne Laroche propose d'accepter la recommandation de la responsable administrative à l'effet de poursuivre rapidement les travaux du dossier des outils promotionnels et de donner suite immédiatement à la papeterie et aux autres items des outils promotionnels soit :

-  tract
-  brochure

-  couvertures du Guide aux parents, du cahier d'activités et de la chemise à pochettes
-  mini-pochette.

Le tout sera fait de la façon suivante :

- s'il y a lieu, prendre les montants à recevoir de deux ministres, par l'entremise de la députée de l'Outaouais;
- réserver 1,4% de l'indexation de la subvention PSOC pour ce dossier (1% est déjà inclus dans les prévisions budgétaires);
- que tout montant reçu en don au cours de l'année soit consacré à ce dossier ( 1 230\$ sont déjà inclus dans les revenus des prévisions budgétaires);

En octobre prochain, une vérification financière sera faite concernant ce dossier et des propositions pourront être apportés par le comité finances, s'il y a lieu.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

12- 05-1

PR-9-21

### **RENOUVELLEMENT ANNUEL DE CERTIFICATION DES FORMATRICES ESPACE**

Considérant :

- la réception des formulaires de renouvellement annuel de certification complétés par les collectives des organismes ESPACE confirmant que leurs formatrices répondent aux critères du ROEQ;
- les évaluations et auto-évaluations reçues suite aux formations données;
- la recommandation de la coordonnatrice au programme et de la coordonnatrice du ROEQ

Sylvie Carter propose le renouvellement annuel de la certification pour les formatrices suivantes :

- ❖ Diane Tremblay d'ESPACE Mauricie
- ❖ Christiane Nault d'ESPACE Outaouais
- ❖ Nathalie Leduc d'ESPACE Suroît
- ❖ Josée Faucher d'ESPACE Abitibi-Est
- ❖ Isabelle Picard d'ESPACE région de Québec
- ❖ Patricia St-Hilaire d'ESPACE région de Québec
- ❖ Marny Ouellet d'ESPACE Gaspésie-les-Iles
- ❖ Hélène Lepage d'ESPACE Côte-Nord

Une carte de certification annuelle sera remise à chacune de ces formatrices.

Considérant le départ de Monique Bouchard d'ESPACE Châteauguay, une fiche personnelle a été complétée afin de spécifier le non-renouvellement de sa certification en tant que formatrice ESPACE. Cette fiche sera signée par la

coordonnatrice au programme et la coordonnatrice du ROEQ et remise à la collective du ROEQ avec copie pour Monique et pour ESPACE Châteauguay.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

PR-10-22

**FORMATRICES ESPACE 2012 : RECOMMANDATION À LA CERTIFICATION PROVISOIRE**

Suite à la formation de formatrice Espace 2012

Considérant :

- Les points forts de la candidate qui paraissent adéquats pour qu'elle aille former et qu'elle soit alors observée/évaluée;
- Les points à travailler des candidates qui sont mineurs et semblent pouvoir s'améliorer avec l'expérience;

Josée M. Gosselin propose, sur recommandation de la coordonnatrice au programme, la certification provisoire (étape #4) de Stéphanie Martin, d'ESPACE Outaouais pour devenir formatrice ESPACE, en vue de l'étape #5 du processus : la probation. L'étape de la probation consiste à l'intégration du contenu de la formation, l'appropriation des trousseaux de formation et l'observation/évaluation sur le terrain des trois premiers jours de la formation de base.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

PR-11-26

**RENCONTRE DES FORMATRICES ET FORMATEURS ESPACE : FORMULE INCLUANT UN JOUR DE FORMATION CONTINUE ET UN JOUR DE RÉUNION**

Considérant :

- Les deux années pilote effectuées en 2010 et 2012 (2011 ayant été annulée à cause de difficultés financières);
- La possibilité d'échange plus régulier ainsi que de meilleurs suivis et d'un horaire de rencontre équilibré.

Mireille Poirier propose selon la recommandation des formatrices ESPACE, la modification de la formule des rencontres de formatrices et formateurs ESPACE à l'image des années pilotes. C'est-à-dire une rencontre annuelle qui réponde au besoin d'échange, de support et de formation continue par l'utilisation de la formule : un jour de formation/un jour de réunion.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-05-1

PR-12-31

**RAPPORT REMIS AUX MILIEUX VISITÉS : LISTE DES ÉLÉMENTS À INTÉGRER**

Hélène Lepage propose que le rapport remis aux milieux visités contiennent les éléments suivants :

 **Éléments communs et obligatoires**

**Page titre du rapport**

- Logo de l'organisme ESPACE

**En lien avec la compilation provinciale :**

- Nombre d'ateliers destinés aux enfants
- Nombre d'enfants présents
- Nombre d'ateliers destinés aux adultes (parents)
- Nombre d'adultes présents (parents)
- Nombre d'ateliers destinés au personnel du milieu
- Nombre de personnes présentes à l'atelier du personnel
- Nombre de rencontres post-ateliers enfants
- Nombre de demandes de soutien de la part d'enfants
- Nombre de demandes de soutien de la part d'adultes
- Nombre de signalements à la DPJ
- Compilation des évaluations des ateliers pour enfants par le personnel
- Compilation des évaluations des ateliers pour adultes (parents)
- Compilation des évaluations des ateliers pour le personnel
- Votre numéro de téléphone ou adresse courriel
- Nombre de références

 **Éléments facultatifs**

- Nombre de suivis avec enfants
- Nombre de suivis avec adultes
- Nombre de plaintes à la police (s'il y en a)
- Type de situations confiées par les enfants, par ex : agression sexuelle de la part d'un enfant, d'un adolescent, d'un adultes, etc. (voir tableau d'ESPACE région de Québec).
- Compilation des évaluations de l'atelier pour enfants par les enfants
- Nombre de sessions d'information
- Belles histoires
- Appréciations
- Recommandations et suggestion de suivi à partir du cahier «*Activités en complément au programme ESPACE*»
- Suggestion d'un retour stratégique d'ESPACE dans le milieu.

**NOTE : Questions en lien avec le plan marketing**

Voir plus bas les questions qui devraient être amenées lors de la rencontre de signature d'entente ou de contrat puisque c'est le moment le plus proche de la décision ayant été prise par l'établissement, au sujet de la venue d'ESPACE. Si toutefois elles n'ont pas été posées ou si vous n'avez pas reçu de réponse encore à ce sujet, il pourrait être judicieux de le faire ou d'y revenir au moment de la remise du rapport:

- **Écoles** : «Qu'est-ce qui a amené le conseil d'établissement à choisir ESPACE?» Ou «Pourquoi le conseil d'établissement offre-t-il ESPACE à nouveau?»
- **Milieus de garde** : «Qu'est-ce qui a amené le conseil d'administration à choisir ESPACE?» Ou «Pourquoi le conseil d'administration offre-t-il ESPACE à nouveau?»

**Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.**

**12-05-1**

**PR-13-32**

**ALTERNATIVE SPÉCIFIQUE POUR LES MILIEUX DE GARDE (3 À 5 ANS)**

**Considérant :**

- la réalité de certains organismes ESPACE en ce qui concerne spécifiquement les ateliers en milieux de garde;
- que l'idéal de rencontrer un milieu dans son ensemble est toujours présent pour son effet d'impact;
- que les informations circulent vite entre les milieux;
- qu'il est préférable que les enfants reçoivent le programme au moins une fois entre 3 et 5 ans, avant leur entrée à l'école, plutôt que pas du tout;

**Hélène Lepage propose d'apporter à la Base d'unité une modification afin de spécifier qu'un organisme ESPACE peut, à la demande d'un milieu, adapter son intervention pour mieux répondre aux besoins et à la réalité de ce milieu, en rencontrant une partie des enfants seulement, à condition d'offrir les ateliers pour tous les groupes d'âge et de rappeler, au besoin, que le programme ESPACE s'adressant aux milieux de garde est adapté pour les enfants de 3 à 5 ans. Tel que mentionné déjà dans la Base d'unité, les groupes d'âge devraient être les mêmes d'une année à l'autre et être déterminés par l'organisme ESPACE et le milieu visité en tenant compte du développement des enfants.**

**Appuyée par Lyne Larocche. Adoptée à l'unanimité.**

**12-10-2**

**PR-14-37**

**AFFICHE ESPACE: PROPOSITION D'ABSOLU AVEC L'ENFANT LIBRE**

**Considérant:**

- que, tout en tenant compte des commentaires reçus des administratrices et de l'administrateur, le comité exécutif trouve important de ne pas revenir sur ce qui avait déjà été discuté et accepté par la Collective lors de sa réunion de mai 2012;
- qu'une affiche n'a pas à être d'abord esthétique mais que le but est qu'elle attire l'attention pour que les gens s'approchent et lisent;

- que le jaune orangé est la couleur de la prévention, pouvant signifier ici «attention aux enfants»;
- qu'avoir l'enfant libre «plein», au lieu qu'il soit formé de lettres, attirerait moins l'attention, changerait le concept des mots en filigranes, tout en risquant que l'enfant libre ait l'air d'être la continuité du contour bleu de l'affiche et s'y confonde;
- qu'après analyse et suivant le mandat qui lui a été donné par la Collective en mai dernier, le comité exécutif est à l'aise pour prendre une décision sans avoir à ramener cette question à la prochaine réunion de la Collective en octobre 2012;

Josée M. Gosselin propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 30 mai 2012, à l'effet de poursuivre les travaux sur l'affiche en faisant les demandes suivantes à Absolu:

1. S'assurer que l'enfant libre apparaisse au complet ainsi que les trois fanions;
2. Rendre les contours de l'enfant libre plus «lisses», plus réguliers;
3. Inscrire le mot "faites" en blanc sur l'enfant libre;
4. Inscrire la bonne adresse du site Web.
5. Transmettre l'affiche retravaillée au comité exécutif pour approbation finale.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-15-38

### LOGO DU ROEQ

Considérant:

- que, tout en tenant compte des commentaires reçus des administratrices et de l'administrateur, le comité exécutif trouve important de ne pas revenir sur ce qui avait déjà été discuté et accepté par la Collective lors de sa réunion de mai 2012;
- que le comité exécutif a reçu 10 commentaires sur 11;
- que les commentaires reçus font consensus, les administratrices et l'administrateur étant majoritairement (8/10) en faveur du logo avec le mot ESPACE en lettres dansantes et en caractère gras et que les deux autres personnes étaient prêtes à se rallier à la majorité;
- qu'après analyse et suivant le mandat qui lui a été donné par la Collective en mai dernier, le comité exécutif est à l'aise pour prendre une décision sans avoir à ramener cette question à la prochaine réunion de la Collective en octobre 2012;

Sylvie Carter propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 30 mai 2012, à l'effet que le logo du ROEQ soit celui avec le mot ESPACE en lettres dansantes et en caractère gras.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-16-39

**MAQUETTE DU SITE WEB ESPACE: PROPOSITION D'ABSOLU À PARTIR DE L'AFFICHE AVEC L'ENFANT LIBRE**

Considérant:

- que, tout en tenant compte des commentaires reçus des administratrices et de l'administrateur, le comité exécutif trouve important de ne pas revenir sur ce qui avait déjà été discuté et accepté par la Collective lors de sa réunion de mai 2012;
- que sur la maquette du site Web, le demi-losange peut être vu comme une fenêtre dans laquelle on aperçoit l'enfant libre qui court, qui est en action, ce qui donne du mouvement à la page d'accueil et un aspect moins statique;
- qu'après analyse et suivant le mandat qui lui a été donné par la Collective en mai dernier, le comité exécutif est à l'aise pour prendre une décision sans avoir à ramener cette question à la prochaine réunion de la Collective en octobre 2012;

Mireille Poirier propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 30 mai 2012, à l'effet de poursuivre les travaux sur le site Web ESPACE en faisant les demandes suivantes à Absolu:

1. S'assurer que le mot ESPACE soit en majuscules partout dans le texte;
2. Enlever le «s» à «programme»;
3. Vérifier qu'il est normal que les onglets «Rôle des adultes», «Services offerts» et «Nous joindre» ne comportent pas de fléchettes de déroulement;
4. S'assurer que la vidéo promotionnelle soit incluse au site Web.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-17-40

**SITE WEB ESPACE: RECOMMANDATION DE LA COORDONNATRICE AU PROGRAMME DU ROEQ**

Considérant:

- le travail de la coordonnatrice au programme du ROEQ pour s'assurer que le contenu transmis à Absolu soit actualisé et conforme aux décisions de la Collective du ROEQ;
- la recommandation de la coordonnatrice au programme du ROEQ à l'effet d'inclure la référence au site *Moi j'agis.com* dans la section «Ressources d'information», sous-section «prévention», sous «Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)»;

Sylvie Carter propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 30 mai 2012, à l'effet de suivre la recommandation de la coordonnatrice au programme du ROEQ, telle que suggérée, en faisant l'ajout de la référence au site «Moi j'agis.com».

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-18-41

**AFFICHE ESPACE: ADOPTION**

Considérant:

- que la nouvelle proposition d'affiche soumise par Absolu le 4 juin 2012 répond aux demandes adressées dans la résolution 12-10-2 PR-14-37 *Affiche ESPACE: proposition d'Absolu avec l'enfant libre*;

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 12 juin 2012, à l'effet d'adopter l'affiche soumise par Absolu en date du 4 juin 2012.

Toutefois, si c'est possible de le faire tout en ne touchant pas au reste de l'affiche, le comité exécutif demande à Absolu de grossir le logo ESPACE au maximum. Si cela est impossible, conserver l'affiche comme elle est dans sa version du 4 juin 2012.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-19-42

**MAQUETTE DU SITE WEB ESPACE: ADOPTION**

Considérant:

- que la nouvelle proposition de maquette du site Web soumise par Absolu le 6 juin 2012 répond aux demandes adressées dans la résolution 12-10-2 PR-16-39 *Maquette du site Web ESPACE: proposition d'Absolu à partir de l'affiche avec l'enfant libre*;
- l'importance que la vidéo en anglais soit disponible sur le site Web dès maintenant;
- que le terme "promotionnelle" réfère à un article en solde ou mis de l'avant pour publicité;
- qu'éventuellement, il pourrait y avoir plus d'une vidéo sur le site, d'où la nécessité de bien décrire le contenu de chacune;

Josée M. Gosselin propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 12 juin 2012, à l'effet d'adopter la maquette du site Web soumise par Absolu en date du 6 juin 2012, avec les ajouts suivants:

- ✓ utiliser le terme "vidéo de présentation";
- ✓ inclure la version en anglais de la vidéo de présentation.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-20-43

**GUIDE PRATIQUE À L'INTENTION DES PARENTS: RECOMMANDATIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Considérant:

- le mandat donné au comité exécutif par la collective du ROEQ le 6 juin 2012;

- les recommandations de la coordonnatrice au programme concernant le titre et l'endos du *Guide pratique à l'intention des parents sur la prévention de la violence faite aux enfants* afin de les actualiser et qu'ils s'inscrivent dans la continuité des changements apportés à l'ensemble des outils du ROEQ;
- les éléments soulevés par le comité exécutif lors de sa réunion du 12 juin 2012;
- les coûts que ces changements entraîneront;

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 12 juin 2012, à l'effet d'acheminer les demandes suivantes à Absolu pour la suite des travaux sur le *Guide pratique à l'intention des parents sur la prévention de la violence faite aux enfants*:

- ✓ changer l'ancien titre «*Guide pratique à l'intention des parents sur la prévention de la violence faite aux enfants*» pour «*Guide pratique à l'intention des parents*»;
- ✓ modifier la page précédant la table des matières en fonction du nouveau titre;
- ✓ modifier le bas de chaque page en changeant la phrase actuelle pour celle-ci: «Pour une enfance en sécurité et sans violence»;
- ✓ l'endos ne comportera plus de photo et le texte y apparaissant sera le suivant: «Ce guide à l'intention des parents est un document sur la prévention de la violence faite aux enfants. Avec les outils qu'il contient, il se veut simple et pratique. Il vous aidera à faire en sorte que toujours plus d'enfants puissent vivre une enfance en sécurité et sans violence»;
- ✓ bien que le comité favorise d'avoir le logo sur la couverture et sur l'endos du guide, il s'en remettra à la recommandation d'Absolu sur cette question et sur la pertinence d'utiliser le logo du ROEQ ou celui d'ESPACE.

Pour rappel, en février 2012, la Collective a adopté des modifications qui seront aussi apportées au contenu du guide. Pour le détail, se référer à la résolution 12-02-3 PR-18-117 *Guide à l'intention des parents: changements à apporter sur la LPJ*. Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-21-44

**CAHIER D'ACTIVITÉS EN COMPLÉMENT AU PROGRAMME ESPACE:  
RECOMMANDATIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Considérant:

- le mandat donné au comité exécutif par la collective du ROEQ le 6 juin 2012;
- les recommandations de la coordonnatrice au programme concernant le titre et l'endos d'*Activités de prévention en complément au programme ESPACE* afin de les actualiser et qu'ils s'inscrivent dans la continuité des changements apportés à l'ensemble des outils du ROEQ;
- les éléments soulevés par le comité exécutif lors de sa réunion du 12 juin 2012;
- les coûts que ces changements entraîneront;

Hélène Lepage propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 12 juin 2012, à l'effet d'acheminer les demandes suivantes à Absolu pour la suite des travaux sur *Activités de prévention en complément au programme ESPACE*:

- ✓ changer l'ancien titre «*Activités de prévention en complément au programme ESPACE*» pour «*Cahier d'activités en complément au programme ESPACE*»;
- ✓ modifier la page 1 en fonction du nouveau titre;
- ✓ modifier le bas de chaque page en changeant la phrase actuelle pour celle-ci: «Pour une enfance en sécurité et sans violence». De plus, comme les pages de ce cahier peuvent être utilisées individuellement, ajouter le logo sur chaque page;
- ✓ bien que le comité favorise d'avoir le logo sur la couverture et sur l'endos du cahier d'activités, il s'en remettra à la recommandation d'Absolu sur cette question et sur la pertinence d'utiliser le logo du ROEQ ou celui d'ESPACE.
- ✓ l'endos ne comportera plus de photo et le texte y apparaissant sera le suivant: «La prévention, ça marche! Ce cahier d'activités a été conçu spécialement pour vous aider à poursuivre votre action préventive. Les enfants adorent apprendre en s'amusant, c'est pourquoi ESPACE vous encourage fortement à puiser dans cette banque d'activités simples et diversifiées. Donnons à la prévention toute la place qui lui revient, pour que toujours plus d'enfants puissent vivre une enfance en sécurité et sans violence »;
- ✓ ajouter dans le haut de page 2: «Chargé de projet: ESPACE Chaudière-Appalaches».

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-22-45

**CAHIER D'ACTIVITÉS EN COMPLÉMENT AU PROGRAMME ESPACE:  
PROPOSITION D'ABSOLU**

Considérant:

- que les commentaires reçus de 9/11 administratrices et administrateur sont très positifs;
- le questionnaire concernant le niveau de français familier de l'expression «La prévention, ça marche!» inscrite à l'endos d'un document s'adressant à des enseignant-e-s;
- que l'expression «La prévention, ça marche!» se retrouve dans le Petit Robert et signifie «produire l'effet souhaité, se dérouler au mieux», ce qui décrit bien le message que nous souhaitons laisser;
- que l'expression est utilisée dans un contexte qui se veut accrocheur et non dans un texte de fond sur ESPACE ;

Hélène Lepage propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 12 juillet 2012, à l'effet d'accepter la proposition d'ABSOLU pour le *Cahier d'activités en complément au programme ESPACE* tel que soumis, sans aucune modification.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-23-46

**SITE WEB ESPACE: UTILISATION DE PHOTOS**

Considérant:

- que l'ajout de photos peut alléger le texte et conférer du dynamisme et de la couleur au site Web;

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 12 juillet 2012, à l'effet d'accepter la suggestion d'Absolu d'ajouter des photos sur le site Web ESPACE. Cependant, le comité lui fait les demandes suivantes:

1. Utiliser des photos d'allure actuelle, illustrant des personnes de différentes cultures et représentatives de la réalité québécoise;
2. Évaluer la possibilité de tirer des photos de notre vidéo de présentation;
3. Utiliser des photos en provenance des organismes ESPACE ou d'une banque de photos, en autant qu'elles respectent les éléments cités au point 1 (par exemple, il est peut-être possible de trouver des photos qui ressembleraient à nos ateliers: enfants en 1/2 cercle avec adultes en avant);
4. Utiliser également des dessins réalisés par les enfants suite aux ateliers ESPACE.
5. Le choix final des diverses illustrations sera supervisé par la coordonnatrice au programme du ROEQ. Il n'est donc pas nécessaire de revenir au comité exécutif.
6. Pour le futur, le comité exécutif trouverait intéressant de pouvoir changer les photos et aimerait donc vérifier avec Absolu pour savoir si ce sera possible et facile à réaliser.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-24-49

**BROCHURE: PROPOSITION D'ABSOLU**

Considérant:

- les commentaires positifs reçus de 7/11 administratrices et administrateur qui étaient disponibles pour commenter à cette période de l'année;

Hélène Lepage propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 6 septembre 2012, à l'effet d'accepter la proposition d'ABSOLU pour le *Brochure ESPACE* en apportant les correctifs demandés par le comité exécutif et listés dans le document *Brochure, tract, pochette et mini-pochette: décisions du comité exécutif du ROEQ (6 septembre 2012)*.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-25-50

**TRACT: PROPOSITION D'ABSOLU**

Considérant:

- les commentaires positifs reçus de 7/11 administratrices et administrateur qui étaient disponibles pour commenter à cette période de l'année;
- que le bureau du ROEQ sera majoritairement situé à Québec dès janvier 2013 et qu'il est prévu que toute la permanence du ROEQ y soit regroupé éventuellement;

Mireille Poirier propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 6 septembre 2012, à l'effet d'accepter la proposition d'ABSOLU pour le *Tract ESPACE* en apportant les correctifs demandés par le comité exécutif et listés dans le document *Brochure, tract, pochette et mini-pochette: décisions du comité exécutif du ROEQ (6 septembre 2012)*.

À noter, que le numéro de téléphone utilisé pour le ROEQ sera celui du bureau de Québec, soit le (418) 667-7070.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-26-51

**POCHETTE ET MINI-POCHETTE: PROPOSITION D'ABSOLU**

Considérant:

- les commentaires positifs reçus de 7/11 administratrices et administrateur qui étaient disponibles pour commenter à cette période de l'année;

Hélène Lepage propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 6 septembre 2012, à l'effet d'accepter la proposition d'ABSOLU pour la pochette et la mini-pochette *ESPACE* en apportant les correctifs demandés par le comité exécutif et listés dans le document *Brochure, tract, pochette et mini-pochette: décisions du comité exécutif du ROEQ (6 septembre 2012)*.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

À noter: *Pour la mini-pochette qui peut être utilisée avec la brochure, il est malheureusement impossible d'obtenir le poids minimal permettant de limiter les frais postaux à un timbre régulier.*

*Par ailleurs, l'utilisation d'une enveloppe de format correspondance réduit en soi les frais comparativement à l'utilisation d'une enveloppe de format plus grand.*

*L'utilisation de la mini-pochette n'étant pas obligatoire, il reviendra à chaque organisme de décider s'il maintient ou non la commande qui est déjà passée.*

12-10-2

PR-27-83

**CARTE DE RENOUELEMENT ANNUEL DE CERTIFICATION  
D'ANIMATRICES ET D'ANIMATEURS ESPACE : ABOLITION**

Considérant :

- que peu d'organismes les utilisent;

Hélène Lepage propose d'abolir cette carte pour les animatrices et animateurs ESPACE. Le tableau du matériel du ROEQ devra être mis à jour.

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-28-84

**RECOMMANDATION À LA CERTIFICATION DE STÉPHANIE MARTIN**

Considérant le compte-rendu présenté à la Collective par la coordonnatrice au programme suite à l'étape de la probation (étape #5), qui consiste à coformer, observer et évaluer la candidate les trois premiers jours de sa première formation primaire avec rétroaction en fin de journée;

Josée M. Gosselin propose de recommander la certification de Stéphanie Martin en tant que formatrice ESPACE au sein d'ESPACE Outaouais.  
Appuyée par Patricia St-Hilaire, adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-29-87

**ORGANISMES RECONNUS PAR ICAP : DEMANDE POUR LES TEXTES DES ATELIERS DU ROEQ**

Considérant:

- les demandes venant d'organismes reconnus par ICAP comme *Regional Training Center* (RTC);

Hélène Lepage propose :

- ✎ que tout RTC qui le souhaite et le demande, reçoive les textes d'ateliers faits par le ROEQ;
- ✎ que le ROEQ en informe ICAP chaque fois;

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-30-88

**ATELIER SUR L'INTIMIDATION : DÉCISION**

Considérant:

- la résolution 12-02-3 PR-26-126 *Exploration de l'intérêt à mettre sur pied un atelier portant sur l'intimidation, offert en complément, aux milieux ayant déjà participé au programme ESPACE;*

Christiane Nault propose :

- ✎ qu'il n'y ait pas de nouvel atelier sur l'intimidation;
- ✎ que la coordonnatrice au programme travaille un nouvel outil sur l'intimidation pour les adultes;
- ✎ que ce document s'inspire de ce qui existe au COPA et ailleurs au besoin (les neuf étapes de leur atelier *Agir ensemble*).

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

PR-31-89

**AJOUT DE TROIS TEXTES À LA BOÎTE À OUTILS DE LA TROUSSE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE**

Considérant :

- que l'ajout des trois documents cités plus bas apporte des éléments de perfectionnement en lien avec l'animation et qui favorisent un fonctionnement démocratique, participatif, coopératif, respectueux des individus et du groupe, qu'ils favorisent l'atteinte d'objectifs communs, etc. Qu'ils sont compatibles avec les valeurs féministe et communautaire du ROEQ;
- que ces trois textes apportent des éléments intéressants à connaître en lien avec l'animation ou la formation d'un groupe, alors qu'il n'y en a pas dans les trousse de formation d'animatrices-animateurs.

Patricia St-Hialire propose l'adoption de la proposition du comité suite à la formation continue 2012 et recommander par le comité actualisation des trousse, à l'effet d'ajouter les trois textes suivant à la Boîte à outils de la trousse de formation complémentaire. Il s'agit de trois textes tirés de la formation continue 2012 : Planifier et organiser des rencontres dynamiques, donnée par Steeve Dupuis du Centre St-Pierre, en avril 2012.

- «**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE**» est un questionnaire auto-administré afin d'explorer nos propres compétences en lien avec : la connaissance et gestion de soi, gestion de la crédibilité, pensée stratégique, habiletés relationnelles et techniques et l'apprentissage continu
- «**LES CAUSES DE LA NON-PARTICIPATION**» est une liste *aide-mémoire* de 30 éléments qui peuvent affecter la participation d'une personne dans un groupe (*Inspiré de Roger Mucchelli : La conduite des réunions, Parie, Librairies techniques et entreprise moderne d'éditions.*)
- «**LE RÔLE D'UN ANIMATEUR**» est un tableau, *aide-mémoire illustrant des situations pouvant être observées ou entendues par l'animateur dans un groupe, ce qu'il devrait faire dans ces situations et en procédant de quelle façon.*

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

PR-32-119

**FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES : ACCESSIBILITÉ DU CONTENU AUX ORGANISMES ESPACE**

Josée Faucher propose que les formations de formatrices restent dédiées aux formatrices mais que les informations sur leur contenu soient accessibles à tous les organismes ESPACE comme c'est déjà le cas. Le sujet de la formation sera envoyé aux membres de la collective lorsqu'il sera déterminé par les formatrices.

Appuyé par Hélène Lepage. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**13-02-3**

**PR-33-120**

**ATELIER PRÉSCOLAIRE FUSIONNÉ (MATERNELLE ET MILIEU DE GARDE)**  
**JOUR 2 MODIFIÉ**

**Jacynthe Leclerc propose l'adoption du document « ATELIER PRÉSCOLAIRE Fusionné (Maternelle et Milieu de garde) Jour 2 modifié » avec les changements proposés. Appuyé par Patricia St-Hilaire. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Représentations

12-05-1

R-1-2

**DÉCLARATION D'ENGAGEMENT "MOI, J'AGIS" : SIGNATURE DU ROEQ**

Considérant:

- que la déclaration d'engagement "Moi, j'agis" est conforme à nos principes et à notre mission de prévention de la violence faite aux enfants;
- que la signature de cette déclaration d'engagement est aussi une façon de démontrer notre soutien à l'initiative gouvernemental face à l'intimidation et à la violence à l'école;

Josée M. Gosselin propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 15 mars 2012, à l'effet que le Regroupement des organismes ESPACE du Québec signe la déclaration d'engagement qui se trouve sur le site gouvernemental "Moi, j'agis".

Francine Gagnon, coordonnatrice du ROEQ, signera au nom du ROEQ. Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

R-2-47

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX DU QUÉBEC (OTSTCFQ): PARTICIPATION DU ROEQ AUX JOURNÉES ANNUELLES DE FORMATION CONTINUE DE JUIN 2013**

Considérant:

- l'appel d'offres de l'OTSTCFQ pour des journées de formation pouvant contribuer à l'avancement de la pratique professionnelle en travail social ou en thérapie conjugale et familiale;
- que les formations offertes doivent durer 1 ou 2 journées et être offertes par des membres de l'OTSTCFQ en juin 2013;
- que le contenu de la formation pourrait être celui d'un atelier pour adultes, allongé par différents contenus propres à ESPACE: problématique, atelier pour enfants, mises en situation, etc.
- que ce serait une belle occasion de faire connaître ESPACE, de susciter de l'intérêt et peut-être des appuis, tout en démystifiant les organismes communautaires;
- que Odette Théberge et Joël Castonguay sont membres de cet ordre et ont de l'intérêt pour préparer et présenter une telle formation;
- que la coordonnatrice au programme du ROEQ évalue qu'elle aurait la disponibilité pour préparer l'offre pour le 25 août 2012 ainsi qu'au printemps 2013 pour la préparation comme telle de la formation et ensuite en juin pour la présentation, sauf si c'est pendant le congrès du ROEQ;

Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 12 juillet 2012, à l'effet que ROEQ présente une proposition pour une formation de

6h à l'OTSTCFQ dans le cadre de leurs journées annuelles de formation continue en juin 2013.

La coordonnatrice au programme préparera la proposition de formation, le contenu et en assurera la présentation en juin 2013, en compagnie de Joël Castonguay. Ceci à condition qu'il n'y ait pas de conflit d'horaire avec le congrès du ROEQ.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

R-3-48

**CONFÉRENCE SUR ESPACE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR)**

Considérant :

- la demande reçue de Monsieur François Marceau, chargé de cours à l'UQAR, pour donner une conférence sur ESPACE dans le cadre du cours *L'intervention en contexte de violence conjugale et familiale: rôle du travailleur social*;
- la satisfaction de Monsieur Marceau ainsi que des étudiantes et des étudiants suite à la présentation d'une telle conférence par Joël Castonguay, en décembre 2011;
- que Monsieur Marceau a précisé qu'il serait heureux que Joël Castonguay puisse à nouveau faire cette présentation;
- qu'il n'y a pas d'université dans toutes les régions du Québec et qu'une telle conférence fait découvrir ESPACE à des étudiantes et étudiants de différentes régions;
- que Monsieur Marceau dispose d'un budget de 150 \$ pour cette conférence;
- que Monsieur Marceau a besoin d'une réponse avant le 10 septembre 2012 pour pouvoir compléter son plan de cours;
- que Joël Castonguay ne fait pas encore partie de la banque pour les représentations du ROEQ mais que cela devrait se faire sous peu;

Mireille Poirier propose d'entériner la décision suivante prise par le comité exécutif le 30 août 2012 à l'effet:

- ✓ d'accepter de répondre à la demande de Monsieur Marceau, pour donner une conférence sur ESPACE le 19 novembre 2012 de 16h15 à 18h45;
- ✓ que Joël Castonguay (ESPACE région de Québec) effectue cette représentation au nom du ROEQ, s'il en a l'intérêt, la disponibilité et si son organisme est d'accord;
- ✓ dans l'éventualité où ce serait impossible pour Joël, que cette représentation soit assurée par la coordonnatrice au programme du ROEQ;
- ✓ que le ROEQ défraie les coûts de déplacement et les frais de matériel (documentation);
- ✓ qu'ESPACE région de Québec assume les frais salariaux de Joël Castonguay.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

R-4-54

**CONVENTION DE SOUTIEN FINANCIER: INVITATION À UNE SÉANCE D'INFORMATION**

Considérant:

- que, suite aux informations prises auprès de la TRPOCB, la rencontre du 28 septembre se déroulera comme celle qui a déjà eu lieu le 21 septembre dernier à Montréal et qui a consisté à présenter la Convention article par article et que ce ne serait pas le meilleur contexte pour prendre contact avec notre nouvelle agente au PSOC, Lucie Thibodeau;
- que la représentante du ROEQ à la TRPOCB et au RQ-ACA suit ce dossier de très près depuis le début et qu'elle a fait une lecture attentive de la Convention;
- que la collective du ROEQ a pris connaissance de la Convention et a accepté de la signer;
- la charge de travail actuelle de la coordonnatrice du ROEQ en vue de la prochaine réunion de la Collective et le fait que la représentante à la TRPOCB et au RQ-ACA est déjà en dépassement des heures qui lui sont allouées;
- que la coordonnatrice du ROEQ est habituellement en congé le vendredi et qu'elle a quelque chose de prévu le 28 septembre;
- les dépenses en salaire et en déplacement que nécessiterait une rencontre d'une demie journée à Québec;

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 25 septembre 2012, sur recommandation de la représentante à la TRPOCB et de la coordonnatrice du ROEQ, à l'effet que ROEQ ne participe pas à la rencontre d'information sur la Convention le 28 septembre 2012 à Québec.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

R-5-55

**ASSEMBLÉE DE CAMPAGNE POUR LE REHAUSSEMENT FINANCIER DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

Considérant:

- l'invitation à participer à l'assemblée de campagne qui se tiendra le 11 octobre 2012 à Québec et organisée par la Table et la Coalition des TROC;
- que l'objectif #2 du plan d'action 2012-2013 du ROEQ vise à «augmenter le financement du ROEQ et poursuivre les démarches déjà entreprises pour faire reconnaître le *Plan de consolidation et de développement du ROEQ*» et que l'activité 2.2 est d'«évaluer les actions qui seront mises de l'avant par la TRPOCB et prendre position»;
- que l'invitation s'adresse plus particulièrement aux comités de mobilisation des regroupements régionaux et provinciaux et que le ROEQ n'a pas de comité de mobilisation comme tel, mais que ce dossier est en lien avec le mandat du comité MSSS;
- que 2 personnes par regroupement peuvent participer à l'assemblée, avec un seul droit de vote par regroupement;

- que les frais de déplacement sont remboursés à même le budget de la campagne;
- que la représentante à la Table et au RQ-ACA, membre du comité MSSS, est déjà en dépassement des heures qui lui sont allouées et que ce déplacement nécessiterait l'équivalent de 2 jours de travail;
- la disponibilité de Sylvie Carter et de la coordonnatrice du ROEQ, membres du comité MSSS;

Hélène Lepage propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 2 octobre 2012, sur recommandation de la représentante à la TRPOCB et de la coordonnatrice du ROEQ, à l'effet que ROEQ participe à l'assemblée de campagne pour le rehaussement financier des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux, le 11 octobre 2012 à Québec. Il sera représenté par 2 membres du comité MSSS, soit Sylvie Carter et la coordonnatrice du ROEQ. Cette dernière assumera le droit de vote du ROEQ. Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

R-6-85

**JOURNÉES DE FORMATION EN PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ 2012: NON PARTICIPATION DU ROEQ**

Considérant:

- l'invitation à participer aux journées de formation en prévention de la criminalité organisées par le ministère de la Sécurité publique les 7-8 novembre à Montréal;
- que les sujets traités le seront sous l'angle de la criminalité et axés sur l'adolescence;
- les coûts d'inscription de 100 \$, plus ceux liés aux frais de déplacement et de séjour ainsi qu'au salaire;

Patricia St-Hilaire propose, sur recommandation de la coordonnatrice et de la coordonnatrice au programme du ROEQ, que ce dernier ne délègue personne pour participer à ces journées de formation.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

12-10-2

R-7-86

**JOURNÉE SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE: NON PARTICIPATION DU ROEQ**

Considérant:

- l'invitation à participer à la journée sur l'intimidation et la violence en milieu scolaire organisée par l'Institut québécois de sexologie clinique le 15 novembre à Montréal;
- que les sujets abordés, soit traitent d'information de base, soit ciblent l'adolescence, soit présentent des programmes parmi tant d'autres ou que nous connaissons déjà;
- que nous avons déjà retiré, de nos documents en lien avec l'intimidation, la référence à l'un des présentateurs à cause de sa position sur la fessée;

- les coûts d'inscription de 225 \$, plus ceux liés aux frais de déplacement et de séjour ainsi qu'au salaire;

Jacynthe Leclerc propose, sur recommandation de la coordonnatrice et de la coordonnatrice au programme du ROEQ, que ce dernier ne délègue personne pour participer à cette journée sur l'intimidation et la violence en milieu scolaire. Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

R-08-90

**JOURNÉE FRANCINE OUELLET «LA RECHERCHE EN VIOLENCE CONJUGALE, D'HIER À AUJOURD'HUI»: PARTICIPATION DU ROEQ**

Considérant:

- l'invitation à participer à la journée Francine Ouellet organisée par le CRI-VIFF le 11 décembre 2012 à l'Université Laval à Ste-Foy;
- que la journée vise à dresser le bilan du développement des connaissances sur chacune des populations concernées par la violence conjugale (incluant les enfants exposés à la violence) et à discuter d'enjeux transversaux, ainsi qu'à présenter des recherches récentes;
- les frais d'inscription de 40 \$ pour les organismes communautaires incluant le dîner et les pauses santé;
- l'intérêt de maintenir un lien avec le CRI-VIFF;

Mireille Poirier propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 30 octobre 2012, sur recommandation de la coordonnatrice et de la coordonnatrice au programme du ROEQ, à l'effet que cette dernière participe à la journée Francine Ouellet organisée par le CRI-VIFF le 11 décembre 2012 à Ste-Foy.

Appuyée par Josée M. Gosselin.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

R-09-91

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DU RQ-ACA: PARTICIPATION DU ROEQ**

Considérant:

- l'invitation à participer à l'assemblée générale du RQ-ACA dont le ROEQ est membre, le 22 novembre 2012 à Montréal;
- l'ordre du jour de cette assemblée générale spéciale;
- que chaque organisme membre peut déléguer deux personnes tout en ayant un seul droit de vote;
- que la présence d'une seule personne pour représenter le ROEQ semble suffisante, laissant ainsi une place disponible;
- que des organismes membres du ROEQ pourraient être intéressés à déléguer une personne de leur organisme pour participer à cette assemblée générale spéciale ;
- le RQ-ACA rembourse les frais de déplacement et de séjour pour deux personnes par organisme membre, selon leur politique de remboursement;

- les frais d'inscription de 20 \$/personne incluant le repas du midi et les collations;

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 30 octobre 2012, sur recommandation de la coordonnatrice et de la représentante à la Table et au RQ-ACA, à l'effet que cette dernière représente le ROEQ et assume son droit de vote lors de l'assemblée générale spéciale du RQ-ACA le 22 novembre 2012. Ses frais d'inscription seront payés par le ROEQ.

La coordonnatrice du ROEQ informe la Collective de la possibilité qu'une deuxième personne participe à cette assemblée générale spéciale. Les organismes auront jusqu'au 13 novembre 2012 à midi pour faire part des personnes intéressées à participer à cette assemblée générale spéciale. Dans le cas où plus d'une personne serait intéressée, la coordonnatrice du ROEQ procèdera par tirage au sort. Toutefois, le ROEQ n'assumera pas les frais d'inscription de cette personne.

Appuyée par Patricia St-Hilaire.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

R-10-102

**JOURNÉE SUR L'INTIMIDATION ORGANISÉE PAR L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE SEXOLOGIE CLINIQUE (IQSC): PARTICIPATION DU ROEQ**

Considérant:

- l'invitation de Valérie Morency de l'IQSC pour faire partie du comité organisateur d'une journée portant sur l'intimidation et la violence à l'école le 11 février 2013 au Loews Le Concorde à Québec;
- que l'IQSC se sent interpellé par tout ce qui touche les jeunes et qu'il fait des liens entre la sexologie et l'intimidation en spécifiant que l'intimidation est large et couvre l'homophobie, la violence sexuelle dans les relations amoureuses, etc.;
- que Madame Morency cherche à tisser des liens avec les organismes de la région de Québec susceptibles de pouvoir les aider à organiser cette thématique;
- que faire partie du comité organisateur nécessiterait 2 ou 3 rencontres, la première à Québec le 3 décembre 2012, les autres par téléphone ou internet;
- l'appel de communication reçu par la suite pour cette même journée;
- que les communications de 30 à 45 minutes qui seront retenues seront nécessairement présentées puisque la journée se déroule au complet en plénière;
- l'intérêt pour ESPACE d'être visible dans un tel contexte;
- que les prochaines semaines seront très occupées pour la permanence du ROEQ qui a des déménagements à organiser, la préparation de la réunion de collective en février, incluant le lancement du site Web, sans oublier l'intégration de l'adjoint administratif dans son nouveau poste début janvier 2013;

- les ressources humaines et financières limitées du ROEQ;

Hélène Lepage propose d'entériner les décisions suivantes prises par le comité exécutif le 29 novembre 2012, sur recommandation de la coordonnatrice et de la coordonnatrice au programme du ROEQ.

- ✓ Que le ROEQ ne s'implique pas sur le comité d'organisation de la journée thématique portant sur l'intimidation et la violence à l'école, non pas en raison d'un manque d'intérêt, mais plutôt à cause du contexte actuel à la permanence.
- ✓ Que le ROEQ réponde à l'appel de communication pour cette journée. La coordonnatrice au programme préparera une proposition visant à établir les liens entre l'approche d'ESPACE, l'intimidation, la violence à l'école et la continuité préscolaire, primaire et secondaire. Elle en assurera la présentation avec Isabelle Picard de la banque de représentantes, si celle-ci est intéressée et disponible pour le faire.

Dans le cas contraire, exceptionnellement, une demande pourra être faite à Joël Castonguay, bien que le comité exécutif soit conscient qu'une telle représentation ne fait pas partie de sa description de tâches. Il aurait alors la latitude de refuser, suivant son emploi du temps et sa planification de travail.

Appuyée par Janie Bergeron.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

R-11-106

**CONSULTATIONS PARTICULIÈRES SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2008-2013 EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE: PARTICIPATION DU ROEQ**

Considérant:

- l'invitation reçue pour participer à une consultation particulière sur la mise en oeuvre du *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*;
- que le ROEQ est membre du comité conseil et l'importance de garder un lien avec le comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle qui est responsable de ce dossier;
- que c'est une occasion privilégiée d'obtenir de l'information et de transmettre notre propre analyse de la situation et de faire un suivi de notre dossier suite à l'obtention de la subvention de 50 000 \$ en 2009 dans le cadre de la mesure 95 de ce plan d'action;
- que cette rencontre nécessitera une préparation et se tiendra en même temps que la réunion de la collective du ROEQ en février 2013;

Mireille Poirier propose d'entériner la décision suivante prise par le comité exécutif le 23 janvier 2013, sur recommandation de l'équipe de permanence du ROEQ, à l'effet que la coordonnatrice et la coordonnatrice au programme du ROEQ représentent celui-ci le 20 février 2013 lors des consultations particulières

sur la mise en oeuvre du *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*.

Ces dernières prépareront la rencontre à partir des différents documents fournis et en tenant compte de leur réalité actuelle de travail.

La rencontre étant prévue de 8h30 à 9h20 à Montréal, il est aussi décidé de modifier l'horaire de la réunion de la Collective de la façon suivante pour que les permanentes puissent y participer pleinement:

- ✓ **Mardi, 19 février 2013: 9h30 à 17h30 (au lieu de 17h)**
- ✓ **Mercredi, 20 février 2013: 9h30 (au lieu de 8h30) à 17h30 (au lieu de 17h)**

Appuyée par Hélène Lepage.

Adoptée à l'unanimité.

Subvention**12-05-1****SUB-1-1****ROEQ : DEMANDE DE SUBVENTION AU SACAIS POUR 2012-2013****Considérant:**

- les besoins exprimés par la Collective du ROEQ lors de sa réunion régulière de mai 2011;
- les moyens financiers insuffisants du ROEQ pour pouvoir mener l'étude qui permettrait de répondre à ces besoins;

Josée M. Gosselin propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 15 mars 2012, à l'effet que le Regroupement des organismes ESPACE du Québec demande une subvention au montant de 43 800 \$ au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) dans le cadre du *Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires. Volet Action communautaire et action bénévole.*

Francine Gagnon, coordonnatrice du ROEQ, complètera le formulaire de la demande et sera la signataire du protocole d'entente avec le SACAIS.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

**12-10-2****SUB-2-52****DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FOND MARIE-SOLEIL TOUGAS D'OPÉRATION ENFANT SOLEIL****Considérant :**

- Les besoins du ROEQ pour financer la conception de cahiers d'activités reliés à chaque cycle du primaire et du préscolaire ;
- Que la priorité du Fond Marie-Soleil Tougas va d'abord aux projets de type curatif et non aux projets de type préventif;
- Que le Fond ne donne pas d'argent pour les salaires et donc, ne financerait pas le temps requis par une permanente du ROEQ pour la conception de cahiers d'activités;
- Le temps nécessaire requis pour compléter la demande et tous les documents complémentaires;
- Les nombreuses tâches à prioriser pour les permanentes du ROEQ et la faible garantie de recevoir du financement, même si une demande est acheminée;

Janie Bergeron propose d'entériner la décision, prise par le comité exécutif le 18 septembre 2012, à l'effet de ne pas envoyer de demande d'aide financière au Fond Marie-Soleil Tougas d'Opération Enfant Soleil.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

**12-10-2**

**SUB-3-53**

**DEMANDE DE FINANCEMENT À CONDITION FÉMININE CANADA DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROPOSITIONS « TRAVAILLER ENSEMBLE : ENGAGER LES COLLECTIVITÉS DANS L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET AUX FILLES »**

**Considérant :**

- Le peu d'informations reçues concernant les critères d'admissibilité au financement;
- Que la promotion de l'égalité des sexes et la prévention de la violence, visées par cet appel de propositions, sont liées à nos valeurs et à notre mission;
- Le temps nécessaire requis pour compléter la demande et tous les documents complémentaires dans un court délai;
- La disponibilité de la coordonnatrice au programme pour travailler cette demande, si le projet de la conception de cahiers d'activités reliés à chaque cycle du primaire et du préscolaire est admissible pour l'appel de proposition;

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision, prise par le comité exécutif le 18 septembre 2012, à l'effet de mandater la coordonnatrice au programme pour contacter Condition Féminine Canada et vérifier l'admissibilité de projet en cours au ROEQ et nécessitant du financement. À la lumière des informations obtenues, si la conception de cahiers d'activités reliés à chaque cycle du primaire et du préscolaire est admissible pour l'appel de proposition, la coordonnatrice au programme complètera la demande de financement. Par contre, si les informations reçues ne sont pas concluantes, après avoir informé le comité exécutif, la coordonnatrice au programme ne donnera pas suite à cette demande.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

**12-10-2**

**SUB-4-60**

**SUBVENTION PSOC 2013-2014**

**Considérant :**

- le *Plan de consolidation et de développement du ROEQ*;
- le cadre de reconnaissance et de financement revendiqué par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles;
- l'augmentation du coût de la vie;

Josée Faucher propose que le ROEQ fasse une demande de subvention au PSOC, pour 2013-2014, en tenant compte des indications reçues de la Table. Selon celles-ci, les ajouts seront faits au montant de 355 043 \$, demandé pour 2012-2013.

S'il y a lieu et dans la mesure du possible, le ROEQ participera aux actions collectives planifiées par la Table en lien avec ce dossier. La coordonnatrice et la représentante à la Table évalueront la situation.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

SUB-05-92

**CONVENTION DE SOUTIEN FINANCIER 2012-2015; SIGNATURE DU REGROUPEMENT DES ORGANISMES ESPACE DU QUÉBEC (ROEQ)**

Considérant:

- la résolution concernant la version du 31 janvier 2012, *12-02-3 D-14-110 Convention PSOC: acceptation par le ROEQ;*
- que la version officielle de la *Convention de soutien financier 2012-2015 dans le cadre du financement en soutien à la mission globale des organismes communautaires oeuvrant dans le secteur de la santé et des services sociaux* reçue par le ROEQ et à signer, remplit les dernières conditions nommées par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles;
- que le ministère de la Santé et des services sociaux s'y engage à verser un montant total minimum de 539 484 \$ pour la durée de cette convention qui sera en vigueur de la date de la signature au 31 mars 2015;

Hélène Lepage propose d'entériner la décision suivante. Le 30 octobre 2012, sur proposition de Christiane Nault et avec l'appui de Sylvie Carter, le comité exécutif du ROEQ a résolu que le Regroupement des organismes ESPACE du Québec signe la *Convention de soutien financier 2012-2015 dans le cadre du financement en soutien à la mission globale des organismes communautaires oeuvrant dans le secteur de la santé et des services sociaux.*

Josée M. Gosselin, présidente du ROEQ, est la personne autorisée pour signer la convention au nom du ROEQ.

Appuyée par Janie Bergeron.

Adoptée à l'unanimité.

13-02-3

SUB-06-109

**DEMANDES DE SUBVENTION À DES MINISTRES**

Considérant :

- Les besoins financiers du ROEQ pour son fonctionnement régulier durant l'année financière 2013-2014;
- Le fait que deux activités régulières, la rencontre des formatrices et le congrès, peuvent être présentées comme des projets spécifiques requérant du financement;
- La visibilité positive prévue par le lancement du site Web à la fin du mois de février 2013;
- Que cette visibilité pourrait susciter un intérêt envers le ROEQ et les organismes ESPACE:

Sur recommandation du comité finances, Alexandre Gaudreault propose d'adresser des demandes de subvention aux ministres suivant-e-s, à même leur budget discrétionnaire :

- **Pauline Marois, Première Ministre**
- **Véronique Hivon, Ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse**
- **Réjean Hébert, Ministre de la Santé et des Services sociaux / Ministre responsable des Aînés**
- **Stéphane Bergeron, Ministre de la Sécurité publique**
- **Nicole Léger, Ministre de la Famille**
- **Marie Malavoy, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport**
- **Agnès Maltais, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale / Ministre du Travail / Ministre responsable de la Condition féminine**
- **Bertrand St-Arnaud, Ministre de la Justice / Ministre responsable de l'application des lois professionnelles**

**Un montant de 1 000\$ sera demandé à chaque ministre et ce, pour l'année 2013-2014. Les lettres seront préparées et envoyées par l'adjoint administratif en mars 2013.**

**Appuyée par Christiane Nault.**

**Adoptée à l'unanimité.**

**ASSEMBLÉE-S GÉNÉRALE-S**

Divers

**12-6-AG**

**D-1-2**

**AGA DU 7 JUIN 2012 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Cathy Larochelle propose l'adoption de l'ordre du jour modifié de l'assemblée générale annuelle du ROEQ tenue le 7 juin 2012 au Château Logue à Maniwaki.**

**Appuyée par Valérie Favron. Adoptée à l'unanimité.**

**12-6-AG**

**D-2-3**

**ROEQ : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 MAI 2011.**

**Christiane Nault propose l'adoption, tel que lu, du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du ROEQ tenue le 19 mai 2011 aux Suites Labelle à Montréal.**

**Appuyée par Marny Ouellet. Adoptée à l'unanimité.**

**12-6-AG**

**D-3-7**

**ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012 DU ROEQ**

**Cathy Larochelle propose l'adoption du rapport d'activités 2011-2012 du ROEQ tel que présenté lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 7 juin 2012 au Château Logue à Maniwaki.**

**Appuyée par Isabelle Picard. Adoptée à l'unanimité.**

**12-6-AG**

**D-4-8**

**PLAN D'ACTION NATIONAL TRPOCB ET CTROC POUR LE REHAUSSEMENT DU FINANCEMENT À LA MISSION : ADHÉSION DU ROEQ**

**Guylaine Tremblay propose que le ROEQ adhère au plan d'action et qu'il s'implique activement dans la mobilisation en participant aux actions qui seront organisées d'ici au printemps 2013 pour obtenir un rehaussement du financement à la mission de l'ensemble des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux; tout en tenant compte des ressources humaines du ROEQ.**

**Appuyée par Cathy Larochelle. Adoptée à l'unanimité.**

**12-6-AG**

**D-5-9**

**PLAN D'ACTION NATIONAL TRPOCB ET CTROC : CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU ROEQ**

**Guylaine Tremblay propose que le ROEQ contribue financièrement, dans la mesure de ses capacités, au Fonds national de mobilisation mis sur pied pour réaliser les actions nationales de la campagne. Une contribution équivalente à 0,1% de la subvention PSOC, reçue par le ROEQ en 2011-2012, est possible; ce qui représente 176 \$.**

**Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.**

**12-6-AG**

**D-6-11**

**AGA DU 7 JUIN 2012 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Christiane Nault propose la levée de l'assemblée générale du ROEQ à 15h00 le 7 juin 2012.**

**Appuyée par Marny Ouellet . Adoptée à l'unanimité.**

Finances**12-6-AG****F-1-4****ÉTATS FINANCIERS DU ROEQ AU 31 MARS 2012: ADOPTION**

**Il est proposé par Jacynthe Leclerc d'adopter les états financiers du ROEQ au 31 mars 2012, tels que présentés lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 7 juin 2012 au Château Logue à Maniwaki.**

**Appuyée par Mylène Beaulieu. Adoptée à l'unanimité.**



## Liste des membres actifs du ROEQ pour 2012-2013

ESPACE ABITIBI-EST	68-A Curé Roy Local.7 Val-d'Or J9P 3B2 (819) 824-3572
ESPACE BOIS-FRANCS	59 Monfette, local 240 Victoriaville G6P 1J8 (819) 752-9711
ESPACE CHATEAUGUAY	71 rue Principale Châteauguay J6J 2R4 (450) 692-5757
ESPACE CHAUDIERE-APPALACHES	4060 Boul. de la Rive-Sud bureau 205 Lévis G6W 6N2 (418) 839-9704
ESPACE CÔTE-NORD	337, Boulevard LaSalle, local 202 Baie-Comeau G4Z 2Z1 (418) 296-2403
ESPACE GASPÉSIE-LES-ÎLES	37 rue Chrétien Local 30 Gaspé G4X 1E1 (418) 368-2015
ESPACE LAURENTIDES	480, des Capucines Sainte-Adèle J8B 1W5 (450) 229-6650
ESPACE MAURICIE	1800 rue St-Paul Bureau 202 Trois-Rivières G9A 1J7 (819) 375-3024
ESPACE OUTAOUAIS	194 Boul St-Joseph, suite 200 Gatineau J8Y 3W9 (819) 771-1546
ESPACE RÉGION DE QUÉBEC	157 rue des Chênes Ouest, bureau 250 Québec G1L 1K6 (418) 649-5140
ESPACE SUROÛT	394, Dufferin, local 202 Valleyfield J6S 2A8 (450) 371-8096

**Membres de soutien du ROEQ pour 2012-2013**

JENNY CRUSTIN

CLAIRE LANGEVIN

LUCE LABEL

MARIE-CLAUDE MARCOTTE

GENEVIÈVE ST-VINCENT

GINETTE TREMBLAY

Liste des administratrices/administrateurs du ROEQ pour 2012-2013

ESPACE Abitibi-Est:	Josée Faucher
ESPACE Bois-Francs:	Josée M. Gosselin, présidente
ESPACE Châteauguay:	Mireille Poirier
ESPACE Chaudière-Appalaches:	Sylvie Carter
ESPACE Côte-Nord:	Hélène Lepage
ESPACE Gaspésie-les-Îles :	Marny Ouellet (jusqu'au 30 août 2012) Alexandre Gaudreault (à partir du 16 octobre 2012)
ESPACE Laurentides :	Lyne Laroche
ESPACE Mauricie:	Janie Bergeron
ESPACE Outaouais:	Christiane Nault
ESPACE région de Québec :	Joël Castonguay (jusqu'au 15 octobre 2012) Patricia St-Hilaire (à partir du 16 octobre 2012)
ESPACE Suroît:	Jacynthe Leclerc

Francine Gagnon, secrétaire du ROEQ (n'est pas administratrice)